

Projet Social

Centre Socioculturel itinérant

de l'Estéron



... Association

BULLE



D'AIRES

...

2025
2028

Sommaire

I.	Fiche d'identification	5
II.	Présentation du porteur de projet	6
A.	L'association Bulle d'Aires	6
1.	Historique	6
2.	Objet de l'association.....	6
3.	Objectifs de l'association	8
4.	Organigramme de l'association	9
5.	Les actions de l'association.....	10
B.	Evolution de l'association	11
C.	Transformation de l'agrément	12
III.	Diagnostic de territoire.....	13
A.	Présentation du territoire.....	13
1.	Le territoire d'intervention	13
2.	L'intercommunalité.....	14
B.	Structure de la population.....	18
1.	Démographie globale	18
2.	Les familles	21
3.	Le grand âge.....	23
4.	Le logement	23
5.	La formation	25
6.	L'emploi.....	26
7.	Une démographie en pleine évolution	27
C.	Les équipements et services de proximité	28
1.	Les établissements scolaires.....	28
2.	Les associations	29
3.	Les infrastructures et services	29
4.	Les situations de handicap.....	30
D.	Problématiques sociales repérées.....	31
1.	Méthodologie	31
2.	Constats	32
IV.	EVALUATION du projet social en cours	36
A.	Evaluation des fiches action	36
B.	Evaluation du fonctionnement	53
V.	Le projet social 2025-2028	54
A.	Les priorités repérées	54
B.	Les axes d'intervention	57

C.	Les actions	59
D.	Les ressources humaines	73
E.	Les ressources matérielles.....	74
1.	Les locaux.....	74
2.	Le véhi'Bulle.....	75
F.	Les budgets prévisionnels.....	76
VI.	Annexes	78

Index des sigles

ACM : Accueil Collectif de Mineurs

ADMR : Aide à Domicile en Milieu Rural

AL : Accueil de Loisirs

CAF : Caisse d'Allocations Familiales

CCAA : Communauté de Communes Alpes d'Azur

CEJ : Contrat Enfance-Jeunesse

CTG : Convention Territoriale Globale

CS : Centre Social

Défi FAAP : Défi Foyer à Alimentation Positive

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

EVS : Espace de Vie Sociale

ETP : Equivalent Temps Plein

LAEP : Lieu d'Accueil Enfants-Parents

MDA : Maison Départementale de l'Autonomie

MDDI : Maison Du Département Itinérante

MDE : Maison Des Enfants

MSD : Maison des Solidarités Départementales

MSP : Maison de Santé Pluridisciplinaire

PMI : Protection Maternelle et Infantile

PNR : Parc Naturel Régional

PTA C3S : Plateforme Territorial d'Appui

SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Agréments

Premier agrément EVS : Juillet 2018 pour 1 an ½

Renouvellement d'agrément EVS : Janvier 2020 / janvier 2022

Premier agrément CS : Janvier 2024

Renouvellement d'agrément CS : janvier 2025

I.Fiche d'identification

Nom du gestionnaire : Bulle d'Aires

Statut : Association loi 1901

Nom de la responsable légale : Mme MALQUARTI Patricia / présidente

Nom du référent : M. KHAMCHANE Pascal / directeur de l'association

Siège social : 15 boulevard Georges Salvago 06910 ROQUESTERON

Téléphone : 04 93 02 22 03

Mail : asso@bulledaires.org

Bureau administratif : 6 place de l'Eglise 06910 SIGALE

Téléphone : 04 93 02 42 40 / 06 35 44 92 85

Mail : direction@bulledaires.org

Site internet : www.bulledaires.org

Point sur l'association, exercice 2023 :

Son fonctionnement

- 50 adhésions « foyer », soit 148 adhérents + 3 adhésions « partenaire associatif »
- 3 réunions du Conseil d'Administration par an
- 1 Assemblée Générale en avril

Ses agréments

- Accueils Collectifs de Mineurs (2014 – SDJES)
- Lieu d'Accueil Enfants Parents (2016 – CAF)
- Espace de Vie Sociale (2018 - CAF)
- Jeunesse et Education Populaire (2022 - Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse)

Ses salariés

- 7 salariés permanents soit 4.65 Equivalent Temps Plein
- dont 2 ETP sur l'EVS
- 3 salarié.e.s saisonniers pour le fonctionnement de l'Accueil collectif de Mineurs d'été

Son budget annuel

- 203 387 euros dont 91 910 sur l'EVS (45%)

Moyens matériels

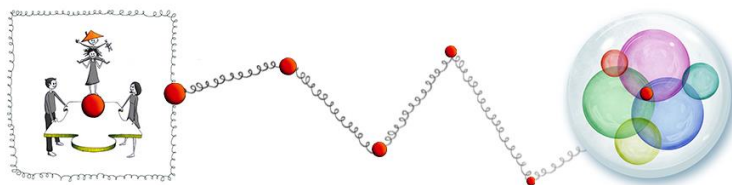
- Locaux communaux : mise à disposition gratuite pour les Accueils Collectifs de Mineurs ; location d'un bureau au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire à Roquesteron ; location d'un local d'accueil à Sigale.
- un minibus 9 places mis à disposition par la CC Alpes d'Azur pour l'accueil de loisirs d'été.
- Biens de l'association : 1 minibus 9 places acquis en 2021, 1 ordinateur fixe, 4 ordinateurs portables, 2 tablettes, 1 imprimante A3 laser, une table à langer type crèche, du matériel de motricité.

Zone d'influence du projet

14 communes de la vallée de l'Estéron : Revest-Les-Roches, Tourette-du-Château, Toudon, Pierrefeu, Roquesteron, La Roque-en-Provence, Cuébris, Aiglun, Sigale, Sallagriffon, Saint-Pierre, La Penne, Saint-Antonin et Ascros.

II. Présentation du porteur de projet

A. L'association Bulle d'Aires



1. Historique

En 2008, les familles de l'Estéron se regroupent autour de deux assistantes maternelles pour fonder La Maison des Enfants. Un planning d'ateliers Enfants-Parents itinérants à destination des tout petits est mis en place. Deux fois par mois, les parents et assistantes maternelles se retrouvent tantôt à Sigale, tantôt à Pierrefeu. Le mouvement est lancé !

Il s'en suit plusieurs années de roulement. La commune de Roquesteron rejoint l'aventure en 2011.

En 2013, notre structure obtient son premier financement (Fond Social Européen), qui lui permet d'envisager la création d'un poste de chargée de mission.

En 2014, un partenariat plus étroit se met en place avec les travailleurs sociaux de la Caisse d'Allocations Familiales et une étude de besoins est réalisée, notamment pour la petite enfance. Les résultats de cette étude présentant des chiffres insuffisants pour la création d'une micro-crèche ont conduit les mêmes travailleurs sociaux à présenter l'association au plateau innovation de la CAF pour trouver une solution alternative.

Parallèlement, une nouvelle structuration administrative apparaît, la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Elle récupère entre autres les compétences Petite Enfance et Enfance-Jeunesse. C'est dans ce contexte en pleine mutation que notre association trouve sa place et fait de nouvelles propositions, comme celle d'un accueil extrascolaire intercommunal le mercredi sur la commune de Pierrefeu. Elle se professionnalise et forme ses deux salariées dans le respect des valeurs de l'éducation populaire.

En 2016, les ateliers Enfants-Parents prennent une dimension différente pour devenir un véritable Lieu d'Accueil Enfants-Parents, agréé par la CAF et ouvrant droit à des formations pour nos accueillantes.

En 2018, pour donner suite à un travail partenarial de 4 années, un agrément d'Espace de Vie Sociale itinérant nous est accordé pour développer nos actions *avec et pour* les habitants de l'Estéron et proposer nos services à un public plus large. Ainsi est née "Bulle d'Aires", et avec elle la LudoTroc, les permanences administratives et les ateliers bénévoles. L'agrément reconduit en janvier 2020 et janvier 2022 nous a permis d'élargir encore nos missions.

En 2024, Bulle d'Aires obtient l'agrément de Centre Socioculturel (CS) et peut davantage structurer son fonctionnement et déployer le projet famille co-écrit avec les habitants et les partenaires sociaux.

2. Objet de l'association

Notre association s'est constituée dans le but de permettre à chaque habitant de la vallée, quel que soit son âge ou sa catégorie socio-professionnelle, de sortir de son isolement et d'accéder à un ensemble de services répondant à ses besoins qu'il s'agisse des champs de l'action sociale, de l'éducation, de la culture, du loisir, de l'insertion sociale et professionnelle ou du bien-vivre et du bien-vieillir en milieu rural.

Pour ce faire, nous travaillons en étroite collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales, la Communauté de Communes Alpes d'Azur, le Département des Alpes-Maritimes, la MSA et 17¹ autres partenaires associatifs et institutionnels du territoire autour de projets à destination des habitants de l'Estéron.

Afin d'avoir un échange direct avec les habitants et favoriser l'écoute des besoins en constante évolution notre association fait le choix d'être itinérante et d'adapter sa présence en fonction des dynamiques de territoire.

Nos valeurs partagées sont l'humanisme, le respect et la bienveillance, la solidarité et l'entraide, le lien et le partage, l'ouverture à l'autre et au monde et enfin, la créativité.

Nous nous attachons à toujours faire passer les idées des enfants et des habitants avant celles de nos équipes dans le but de valoriser leurs compétences et promouvoir leur parole. Nous sommes convaincus que c'est ainsi qu'ils pourront s'investir - eux-mêmes d'abord pour investir ensuite - leur environnement et participer de manière éclairée et particulière à la vie de la cité. C'est dans cette intention-là que nous défendons la gestion participative de notre association à toutes les échelles et dans tous les contextes.

C'est également parce que nous défendons cette participation et cette parole portée des habitants qu'un dispositif d'Animation de la Vie Sociale itinérant correspond à notre fonctionnement.

Organiser des temps de paroles partagées pour construire un environnement commun ; être à l'écoute des besoins et orienter notre pratique en fonction des réflexions croisées ; accompagner les projets pour dynamiser notre territoire ; autant de missions qui placent « l'autre, dans sa particularité » au cœur du dispositif que nous défendons.

¹Au bénéfice des personnes fragilisées avec la PMI, la PTA C3S, la MDA, la MSD des Vallées, l'ADMR 06, le SAMSAH et la maison du bonheur ;

Sur les projets liés à l'animation et à l'emploi avec RSP Pôle d'appui, la CCAA, le CS le Cépage, le CS l'Epi, le CS La Passerelle ;

Autour de l'animation et de la culture avec l'Association Culturelle Le Hangar, l'Association Inspiration Estéron, le PNR des Préalpes d'Azur, l'Association En Chanan, la DRAC, les Médiathèques départementales de Sigale et d'Ascros.

3. Objectifs de l'association

En janvier 2021, un travail engagé de réécriture a été organisé permettant un regard croisé entre les différents acteurs (internes et externes à l'association). De nouveaux objectifs se sont affirmés, tels que la prévention globale.

L'arrivée de nouveaux administrateurs a également donné une autre couleur à la gouvernance.

7 objectifs ont émergé de ce travail collectif :

Rompre les isolements et lutter contre la précarité.

Opérer une veille sociale dans un souci de prévention globale.

Favoriser les liens sociaux et de solidarité entre les habitants du territoire.

Aider à la conciliation vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Accompagner le développement des liens enfants parents et la transmission de bonnes pratiques.

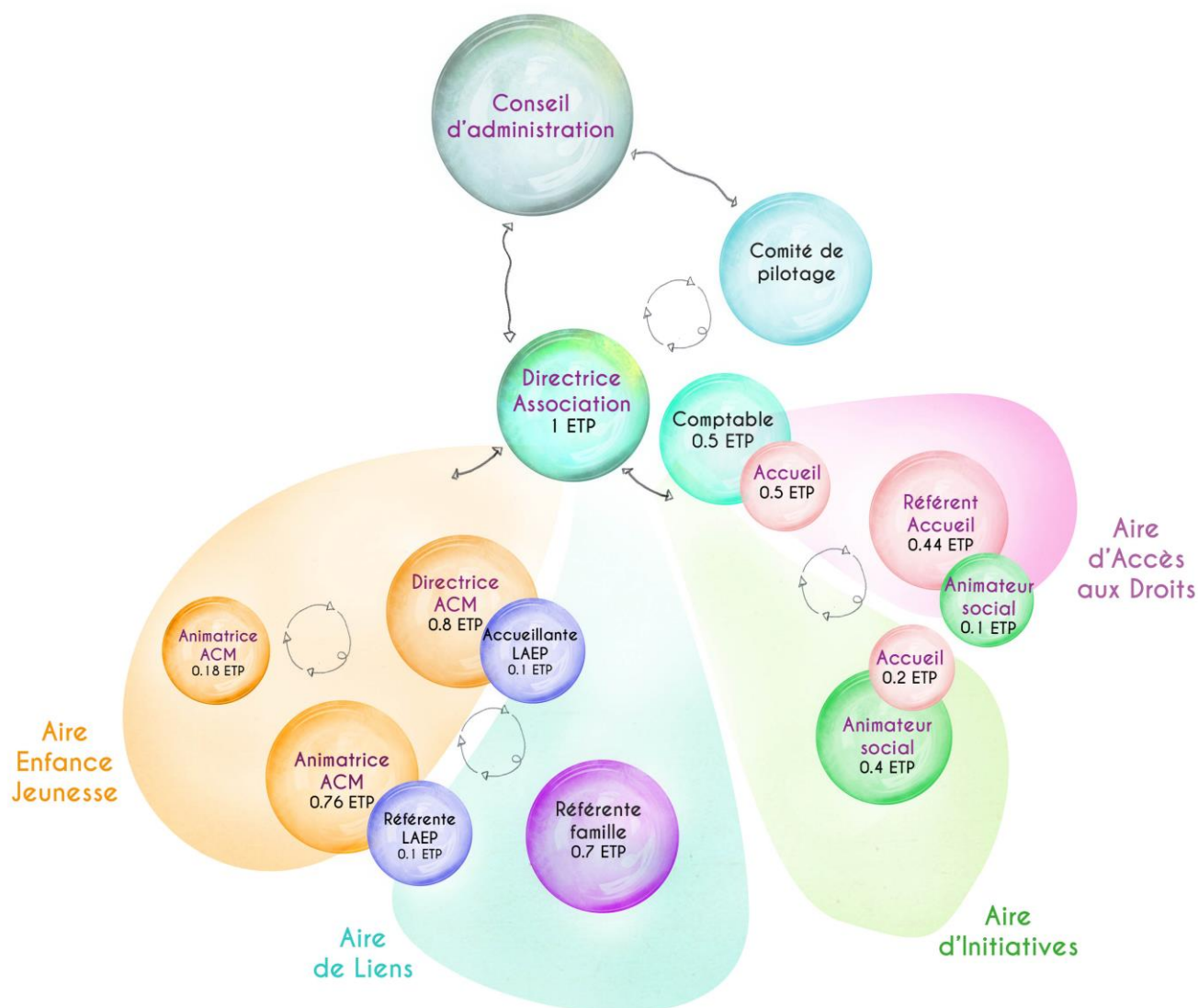
Contribuer à l'amélioration de l'accès aux droits et à l'offre de services sur un territoire rural isolé dans le secteur social, éducatif et culturel.

Accompagner les initiatives locales et l'implication des habitants dans le développement de leur environnement (vie associative, initiatives citoyennes, projets personnels, professionnels ou collectifs).

4. Organigramme de l'association

Actuellement (septembre 2024), notre structure compte 8 membres au Conseil d'Administration, habitants de 4 communes différentes du territoire, et 7 salariés permanents, habitants de 3 communes du bassin central (Sigale, Roquesteron, Pierrefeu). Notre souhait est d'aller vers une meilleure représentativité des communes au sein des différentes instances.

En moyenne, trois réunions du Conseil d'Administration sont organisées par an et nous souhaitons maintenir les réunions mixtes (CA/salarié-e-s), compte tenu des besoins exprimés et d'une volonté de cohésion associative.



Les salarié-e-s se retrouvent tous les lundis après-midi pour coconstruire le projet avec la direction, partager leurs expériences et problématiques du quotidien, échanger leurs réflexions et alimenter les axes d'interventions des collègues référents. Cela permet à chacun d'acquérir une vision à la fois globale du projet et particulière à chaque axe d'intervention. Cela permet également au projet de rester en cohérence dans chacune de ses actions et à chaque acteur de se sentir investi sur l'ensemble des actions du CS.

5. Les actions de l'association

Bulle d'Aires est structurée en 4 axes d'intervention :



- l'Aire de Liens, qui favorise le développement de liens sociaux et familiaux, intergénérationnels et inter-villages par la mise en place d'actions « famille », d'ateliers intergénérationnels et d'actions « Solid'Aires » ;
- l'Aire d'Initiatives, qui permet l'accompagnement des habitants du territoire dans leurs projets à caractère collectif, associatif, citoyen et/ou culturel ;
- l'Aire d'Accès aux Droits, qui assure un accompagnement des habitants dans leurs démarches administratives, d'accès aux droits et dans leurs projets professionnels
- l'Aire Enfance-Jeunesse, qui propose des temps de loisirs péri et extrascolaires et tend à la mise en place d'actions dédiées à la jeunesse.

Toutes nos activités sont itinérantes et /ou inter-villages. Elles sont ouvertes à tou.te.s et - excepté pour les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) – ne requièrent pas obligatoirement l'adhésion à l'association. Aussi avons-nous fait le choix de ne pas valoriser la participation à travers le nombre annuel d'adhésions, mais en effectuant pour toute action un émargement systématique, ce qui nous permet d'évaluer la fréquentation et donc la pertinence de nos actions.

B. Evolution de l'association

Depuis sa création, l'association n'a cessé de se développer, tout en gardant un souci de cohérence sur le territoire d'action et de complémentarité avec les structures existantes. Les agréments d'EVS puis de Centre Socioculturel itinérant ont permis d'engager de nouvelles actions, de s'ouvrir à de nouveaux publics et de répondre à davantage d'attentes et de besoins exprimés par les habitants.

L'aspect quantitatif de cette évolution :

- De 2008 à 2013 :

- > 0 salarié
- > 0 local
- > 6 membres en moyenne au conseil d'administration
- > le nombre d'ateliers Enfants-Parents passe de 2 à 3 communes
- > le nombre de familles touchées augmente avec constance de 12 à 42

- De 2014 à 2023 :

- > l'équipe passe de 2 salariées (soit 1 ETP) à 7 salariés (soit 4.65 ETP),
 - en 2014 : création des 2 premiers postes
 - de 2015 à 2018 : ouverture de 3 postes pour la gestion du périscolaire
 - en 2019 : ouverture d'1 poste pour le développement de l'EVS
 - depuis 2020 : réorganisation des postes pour + de transversalité
- > 10 membres en moyenne au conseil d'administration
- > le nombre de locaux passe de 1 (sur Roquesteron) à 3 (Roquesteron + Sigale)
- > l'accueil de loisirs intercommunal du mercredi passe de 6 enfants (de 6 à 11 ans) à 31 enfants (de 3 à 11 ans) inscrits à l'année,
- > la tranche d'âge des personnes accueillies est passée de 0-11 ans à 0-99 ans,
- > le nombre de villages intégrés au projet est passé de 3 à 14,
- > le nombre d'adhésion « foyer » est passé de 23 à 64 (soit près de 200 habitants),
- > l'ouverture d'une adhésion « partenaire associatif »
- > le nombre d'heures d'accueil du public par semaine est passé de 9h sur 2 communes à un cumul de 57h sur 5 communes.

Les facteurs liés à cette évolution :

- L'évolution des politiques Enfance-Jeunesse :

Notre association travaille en étroite collaboration avec la Communauté de Communes Alpes d'Azur pour, qu'ensemble, nous puissions couvrir les besoins en mode d'accueil et en accompagnement des familles du territoire. La réforme des rythmes scolaires et l'apparition des Nouvelles Activités Périscolaires ont donné un élan à notre itinérance et permis à notre structure de monter en compétences.

- L'évolution des besoins et envies des habitants et des familles du territoire :

L'expression des besoins en mode d'accueil de loisirs, en éducation, en accompagnement administratif, en recherche d'emploi ; la volonté d'entreprendre, d'échanger, de créer du lien, de rencontrer, parallèlement à notre volonté d'écouter et de répondre aux besoins sont autant de facteurs qui permettent à Bulle d'Aires d'évoluer en cohérence avec son territoire.

- L'évolution liée aux partenariats et à l'accompagnement de projets :

Le fait d'accompagner la vie locale et ses dynamiques particulières nous amène à aller dans des directions auxquelles nous n'aurions pas préalablement pensé. Repérés comme acteurs du lien social et de l'accès aux droits, nous avons été sollicités par des structures du littoral² pour favoriser le déploiement de leur offre de service sur notre territoire (via des financements LEADER).

- L'évolution liée aux mouvements internes et à la volonté d'innover :

Depuis sa création, notre association a vu son équipe plusieurs fois renouvelée, enrichissant ainsi les champs de compétences internes.

Notre équipe, vivante et volontaire, donne elle-même des impulsions fréquentes pour dynamiser la vie locale. Chacun arrive avec ses couleurs et Bulle d'Aires les accueille pour s'enrichir de nuances singulières.

Il est toutefois important de noter que dans l'état actuel des dynamiques, le dispositif de Centre Socioculturel est venu améliorer l'offre de services de la structure ainsi que les conditions de travail des salariés par une meilleure répartition des tâches.

C. Transformation de l'agrément

Comme indiqué ci-dessus, l'agrément d'EVS itinérant obtenu en 2018 a favorisé un élan nouveau au sein de notre structure mais a présenté des limites que nous avons dû considérer.

En quoi l'EVS a-t-il été moteur ? Atouts du dispositif

Il a permis de consolider les actions existantes par l'apport de ressources matérielles et humaines nous permettant ainsi de développer des services à la population.

Il a permis l'émergence de partenariats nouveaux dans une logique de territoire inter-vallées cohérente avec les envies et besoins ressentis par l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale. Plusieurs projets communs ont été menés avec le Centre Social du Cépage de Puget-Théniers, le Centre Social l'Epi de Guillaume-Valberg.

Il a permis le développement de partenariats à l'échelle départementale : avec le Centre Social de Carros - La Passerelle -, avec la Maison Départementale de l'Autonomie

Il a permis de consolider notre position d'acteur et d'animateur de la vie sociale sur notre propre territoire d'intervention. Aujourd'hui « repérée » comme la structure du lien social intergénérationnel et inter-villages, de l'accompagnement à la parentalité et de l'accès aux droits pour tous, il nous a permis d'être là pour gérer la rupture sociale relative aux confinements successifs de l'année 2020, de proposer un espace de vie sociale dans lequel chaque habitant pouvait apporter sa contribution et ses compétences.

Il a permis, par sa nature, d'organiser notre désir de fonctionnement transversal. Nous souhaitons, chaque fois que faire se peut, « tisser du lien », et notre fonctionnement interne affirme aujourd'hui notre volonté de « donner la parole ».

² Association AFCCC ; Coopérative d'entrepreneurs ActiCop.

Quelles en sont ses limites ?

En revanche, il présentait plusieurs limites structurelles, qui empêchaient le projet de se déployer dans les meilleures conditions :

Il ne permettait pas de consolider la structure en la dotant d'un service de gestion et de comptabilité nécessaire à son activité ; il ne permettait pas de dégager du temps de pilotage dédié à la recherche de cofinancements nécessaires ; il ne permettait pas de dégager du temps de coordination pour répondre pleinement aux besoins spécifiques des familles, des jeunes enfants, des personnes en perte d'autonomie et des jeunes.

En somme, il limitait voire bloquait le développement attendu et nécessaire, d'où l'opportunité d'avoir pu déployer le dispositif de Centre Socioculturel en 2024. Cette année « hybride » a su ouvrir la voie à de nouveaux projets et à de nouvelles formes de partenariats. D'un point de vue global, il s'agit d'une année de prise de marques et d'ouverture qui nous a permis de prendre le temps de mieux échanger.

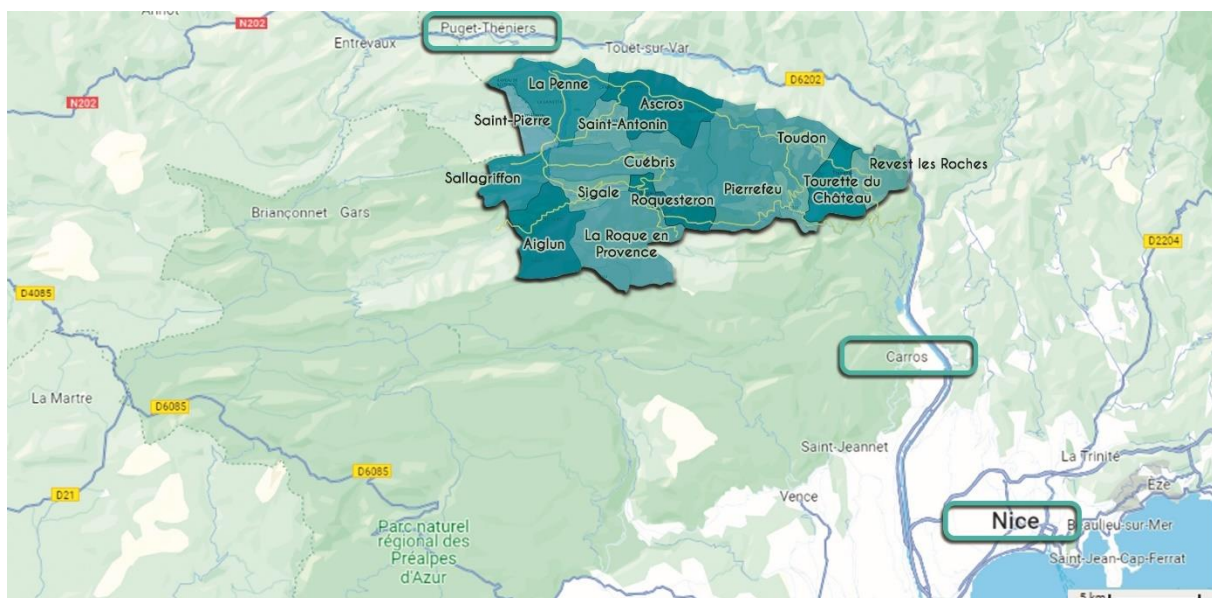
Au regard de ces différents constats, à notre volonté de consolider la structure au bénéfice des habitants de notre vallée, sur la base du diagnostic de territoire partagé, du questionnaire envoyé aux familles et de l'évaluation de l'agrément en cours, Bulle d'Aires souhaite obtenir le renouvellement de son agrément de Centre Socioculturel éclaté & itinérant pour la période 2025-2028.

III. Diagnostic de territoire

A. Présentation du territoire

1. Le territoire d'intervention

Notre territoire d'intervention s'étend sur 14 communes de la vallée de l'Estéron, de Revest-Les-Roches à Ascros en passant par Toudon, Tourette-du-château, Pierrefeu, La Roque-en-Provence, Roquesteron, Cuébris, Aiglun, Sigale, Sallagriffon, Saint-Pierre, La Penne et Saint-Antonin.



Territoire très étendu (191.1 km²), il n'est desservi que par 2 lignes de bus (la ligne 672 qui joint Sigale à Nice pour le versant Est et le transport à la demande qui joint Sigale à Puget-Théniers pour le versant Ouest). Certaines communes, comme Aiglun et Cuébris, ne sont pas du tout reliées au réseau. L'éloignement de la

quasi-totalité des services (principalement basés sur Puget, Carros et Nice) peut rendre le quotidien compliqué tant dans les domaines de l'éducation ou de la santé que dans l'accès à l'emploi. L'accès aux loisirs ou à la culture devient un « choix de vie » dans le sens où cela demande un investissement en temps qui n'est pas anodin et qui n'est pas envisageable par l'ensemble des foyers. La question de la « mobilité » est donc centrale et est fréquemment qualifiée comme « frein » au développement de tout projet lors des réunions collectives (tous partenaires confondus).

Territoire rural de moyenne montagne, dont l'altitude est comprise entre 138 et 1565 mètres pour une moyenne de 777 mètres, il offre peu de services touristiques et n'est donc que peu fréquenté même l'été, si ce n'est surtout par les familles qui ont des résidences secondaires.

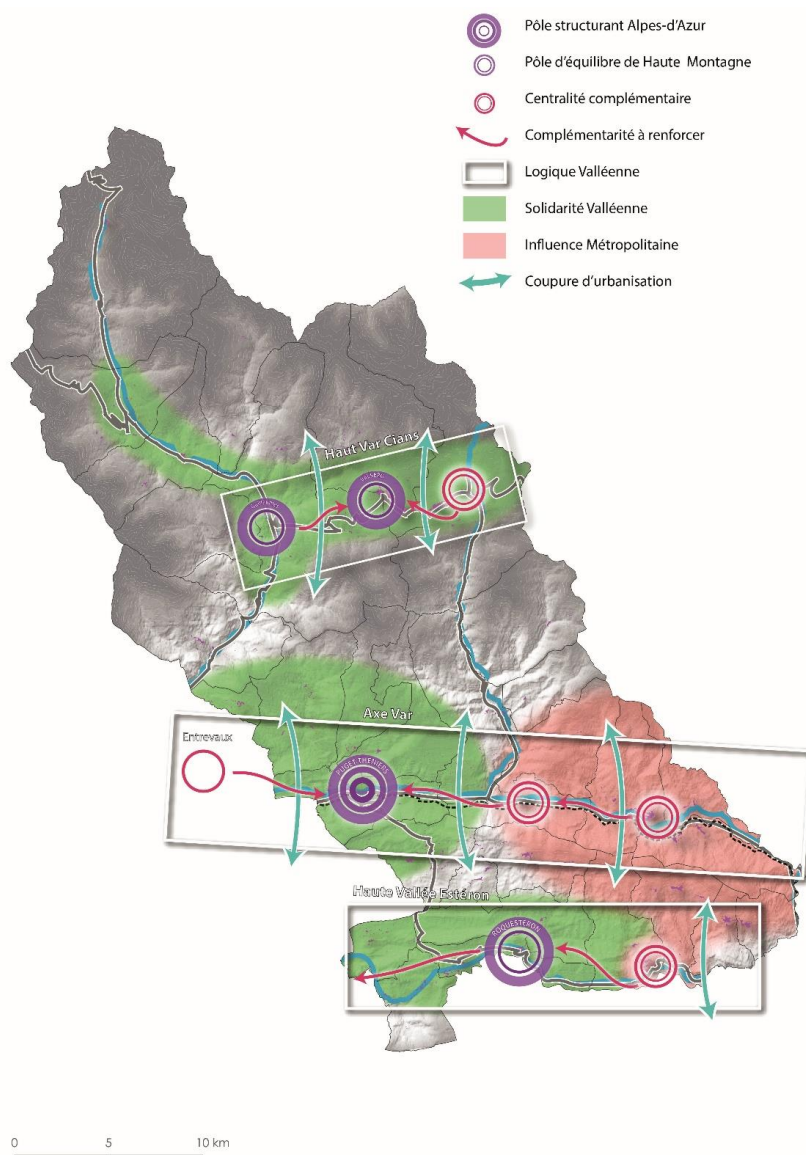
On peut remarquer un écart du rythme de vie selon les saisons. Le tourisme défendu est celui de la culture liée à l'histoire médiévale, à l'art roman et à la richesse naturelle du Parc avec l'Estéron en partage, rivière sauvage préservée.

Territoire situé sur la Communauté de Communes Alpes d'Azur et le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur, il bénéficie toutefois d'une dynamique inter-villages importante dans la promotion des projets de développement et environnementaux.

Toutes les communes du territoire d'intervention sont classées en zones de revitalisation rurale et se situent sur une zone d'intervention prioritaire de la MSA.

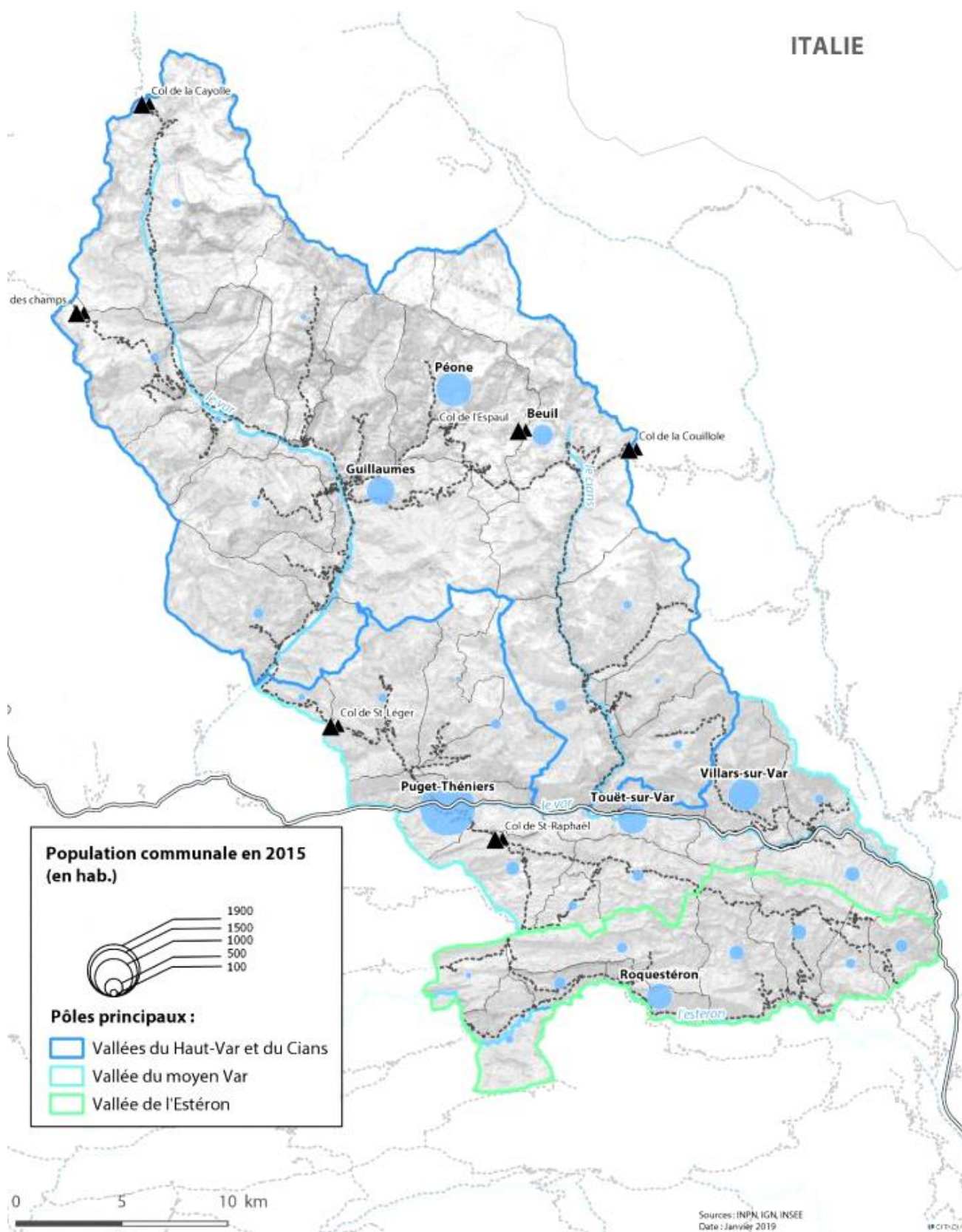
2. L'intercommunalité

Depuis 2014, notre bassin de vie est rattaché à la Communauté de Communes Alpes d'Azur qui regroupe 34 communes exclusivement rurales et dont la cohérence est travaillée à de multiples niveaux. Bulle d'Aires est partie prenante de cette cohérence et envisage de plus en plus de projets en collaboration avec les structures d'Animation de la Vie Sociale de Puget-Théniers et de Guillaume-Valberg, qu'il s'agisse des domaines de l'insertion sociale, de l'accès aux droits ou au travail ou de la famille (enfance-jeunesse et parentalité).



Carte issue du Schéma de Cohérence Territoriale Alpes d'Azur faisant apparaître ses 3 bassins de vie sur lesquels sont implantées les 3 structures AVS du territoire agréés par la CAF (L'EPI sur la Vallée du Haut Var Cians, Le Cépage sur la Vallée du Var et Bulle d'Aires sur la Vallée de l'Estéron)

Il est à noter que notre bassin de vie est le moins densément peuplé de la CCAA,



Carte issue du Schéma de Cohérence Territoriale Alpes d'Azur faisant apparaître les densités de population.

mais qu'il bénéficie d'une dynamique de territoire et d'une envie de développement importante.

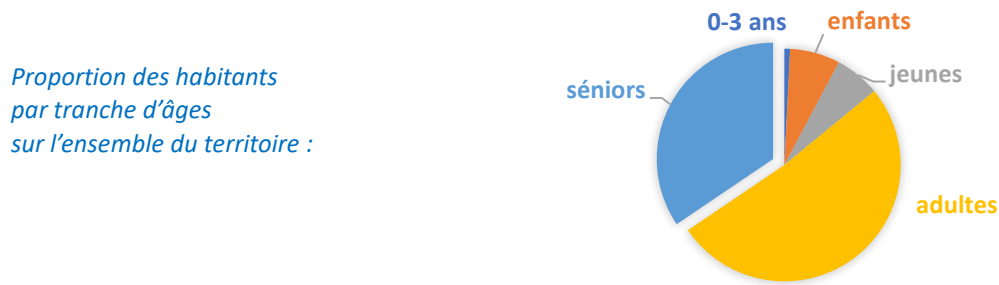


Carte issue du Schéma de Cohérence Territoriale Alpes d'Azur faisant apparaître les équipements à valoriser et à développer collectivement.

B. Structure de la population

1. Démographie globale³

Le territoire d'intervention de Bulle d'Aires est composé d'environ 2773 habitants (source Insee 2019), 975 d'entre eux ont plus de 60 ans, soit une moyenne de 37.4 % des habitants par village (le taux de séniors varie en réalité entre 25 % et 54 % en fonction des communes).



L'association Bulle d'Aires a vocation à accueillir toutes catégories confondues de cette population et doit donc analyser et prendre en compte l'ensemble des constats et dynamiques qui la concerne. Le territoire de l'Estéron, offrant peu de services aux jeunes et aux familles, peu d'emploi et peu d'attractivité, se compose de villages éloignés les uns des autres, accueillant chacun entre 49 et 577 habitants.

Toutefois, nous remarquons que cinq typologies de foyer s'installent régulièrement, sans pour autant pouvoir rester.

Une part active de la population en capacité de dynamiser le territoire :

- 1) Des personnes seules à faibles revenus (les logements étant à loyer modéré vis-à-vis du littoral) ;
- 2) Des familles issues de la métropole à faibles revenus également, parfois en situation de précarité avancée ;
- 3) Des jeunes couples ayant grandi sur le territoire, fait leurs études en ville, et revenant fonder leur foyer « à la maison » ;
- 4) Des familles de cadres souhaitant s'installer au vert.

Et une part non active :

Des personnes âgées ayant grandi sur le territoire, vécu leur vie active sur le littoral et venant passer leur retraite « à la maison ».

³ Nous faisons le choix de présenter l'ensemble des chiffres afin de ne pas imposer notre unique lecture. Dans les paragraphes « données remarquables », les éléments que nous retenons comme essentiels dans le cadre des compétences et champs d'action du Centre Socioculturel. Par ce choix, nous affirmons la volonté de l'association de transmettre l'information à tous.

	Aiglun	Ascros	Cuébris	La Penne	La Roque en Prov	Pierrefeu	Revest	Roquestréron	St Antonin	St Pierre	Sallagriffon	Sigale	Toudon	Tourette	totaux / moyenne %
															Estéron
Population totale	94	175	179	206	68	335	231	577	87	96	48	197	347	133	2 773
par tranches d'âges															
0 à 14 ans	18	21	20	25	9	51	38	89	9	15	1	36	67	24	423
en %	19%	12%	11%	12%	13%	15%	16%	15%	11%	16%	2%	18%	19%	18%	14%
15 à 29 ans	5	26	25	22	11	34	14	73	5	7	6	26	50	6	310
en %	5%	15%	14%	11%	16%	10%	6%	13%	6%	7%	12%	13%	14%	5%	11%
30 à 44 ans	19	32	19	26	7	62	39	93	8	16	5	35	55	26	442
en %	20%	18%	11%	13%	11%	18%	17%	16%	10%	17%	10%	18%	16%	20%	15%
45 à 59 ans	19	33	45	49	22	83	41	131	17	20	14	45	90	19	628
en %	20%	19%	25%	24%	33%	25%	18%	23%	20%	21%	29%	23%	26%	14%	23%
60 à 74 ans	23	46	58	64	13	78	39	119	31	29	17	39	63	43	662
en %	25%	26%	32%	31%	19%	23%	17%	21%	36%	31%	35%	20%	18%	32%	26%
75 ans ou plus	9	17	13	21	6	28	61	72	16	8	6	17	23	16	313
en %	10%	10%	7%	10%	9%	8%	26%	13%	18%	8%	12%	9%	7%	12%	11%
TOTAL + 60 ans	32	63	71	85	19	106	100	191	47	37	23	56	86	59	975
en %	34%	36%	39%	41%	28%	32%	43%	33%	54%	39%	47%	28%	25%	44%	37%
Densité moyenne (hab/km2)	6,1	9,9	7,7	11,4	2,9	15,0	26,8	89,2	13,5	17,1	5,0	35,1	18,7	13,7	19,4

Données remarquables :

- Une densité allant de 5 à 89 habitants au km².
- Des villages désertés par les jeunes : 11% de 15 à 29 ans.
- Des naissances peu nombreuses qui apparaissent principalement sur le bassin de vie central. Cela reste proportionnel aux nombres d'habitants et est à mettre en lien avec la forte présence de séniors dans certains villages.

	Aiglun	Ascros	Cuébris	La Penne	La Roque en Prov	Pierrefeu	Revest	Roquestréron	St Antonin	St Pierre	Sallagriffon	Sigale	Toudon	Tourette	totaux / moyenne %
															Estéron

Population par sexe et âge

0 à 19 ans															
Hommes	6	16	17	20	10	38	19	61	7	8	3	24	48	17	294
Femmes	12	12	12	13	4	31	19	55	5	10	2	24	37	9	245
20 à 64 ans															
Hommes	28	53	44	53	21	96	53	159	19	27	13	55	93	35	749
Femmes	21	49	53	56	18	90	53	144	17	29	17	57	100	26	730
65 ans ou plus															
Hommes	15	23	25	33	7	41	33	74	19	9	7	16	41	18	361
Femmes	11	22	29	31	7	38	54	84	19	12	7	22	28	28	392
Taux de natalité (%)	13%	9%	4%	2%	7%	8%	8%	10%	5%	5%	4%	9%	8%	3%	7%
Taux de mortalité (%)	9%	16%	8%	10%	11%	2%	32%	9%	13%	15%	11%	7%	7%	5%	11%

Données remarquables :

- La proportion des hommes et des femmes sur le territoire est cohérente avec les données nationales : une légère surreprésentation des hommes jusqu'à l'avancée en âge puis une surreprésentation des femmes à partir de 65 ans. Mais les écarts restent faibles.
- Le taux de mortalité est supérieur de 4% au taux de natalité. Dynamique constante depuis 1968 sauf à Pierrefeu, Toudon et Roquestréron où le taux de natalité est supérieur au taux de mortalité depuis les années 80.

2. Les familles

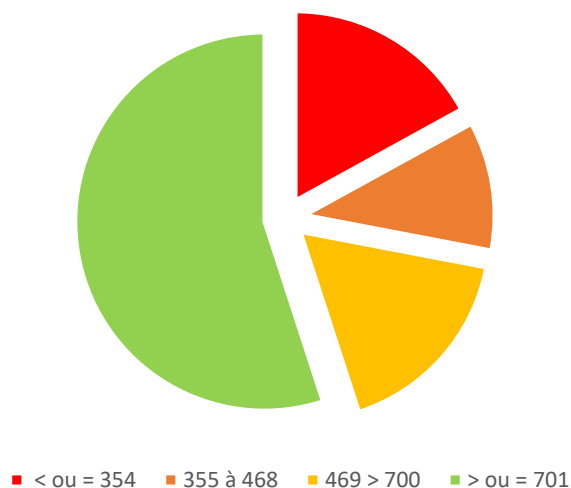
	Aiglun	Asclos	Cuébris	La Penne	La Roque en Prov	Pierrefeu	Revest	Roquestréron	St Antonin	St Pierre	Sallagriffon	Sigale	Toudon	Tourette	totaux / moyenne %
															Estéron
Pourcentage des personnes vivants seules par village et selon leur âge (Insee 2019)															
15 à 19 ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
20 à 24 ans	0%	17%	0%	0%	0%	25%	25%	10%	0%	0%	0%	20%	5%	0%	7%
25 à 39 ans	7%	0%	13%	13%	11%	10%	7%	12%	20%	8%	60%	17%	9%	18%	15%
40 à 54 ans	40%	10%	10%	11%	15%	9%	10%	14%	21%	40%	29%	31%	14%	8%	19%
55 à 64 ans	33%	23%	21%	10%	43%	19%	23%	15%	22%	17%	31%	39%	13%	21%	24%
65 à 79 ans	23%	38%	27%	35%	14%	12%	38%	28%	14%	33%	46%	43%	21%	26%	28%
80 ans ou plus	75%	36%	83%	59%	0%	33%	70%	47%	43%	50%	67%	30%	25%	22%	46%
Pourcentage des personnes vivants en couple par village et selon leur âge (Insee 2019)															
15 à 19 ans	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	50%	0%	0%	0%	4%
20 à 24 ans	100%	0%	0%	10%	0%	13%	50%	18%	67%	0%	0%	20%	32%	0%	22%
25 à 39 ans	87%	41%	47%	38%	44%	65%	82%	69%	80%	62%	60%	80%	61%	71%	63%
40 à 54 ans	70%	58%	67%	81%	75%	87%	74%	57%	71%	40%	57%	64%	78%	71%	68%
55 à 64 ans	67%	56%	62%	88%	57%	80%	48%	78%	67%	57%	69%	58%	65%	50%	64%
65 à 79 ans	82%	59%	66%	56%	86%	84%	38%	68%	83%	60%	64%	54%	72%	66%	67%
80 ans ou plus	50%	46%	17%	35%	0%	58%	6%	40%	43%	33%	33%	60%	50%	56%	38%
Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus (en pourcentage , Insee 2019)															
Marié/e	60%	30%	40%	51%	41%	57%	30%	45%	54%	36%	46%	41%	48%	49%	45%
Pacsé/e	4%	3%	1%	1%	9%	6%	9%	3%	9%	5%	0%	5%	4%	4%	4%
Concubinage ou union libre	12%	11%	14%	10%	14%	9%	8%	13%	6%	10%	13%	13%	12%	7%	11%
Veuf, veuve	5%	7%	9%	9%	4%	4%	11%	9%	11%	11%	4%	7%	4%	5%	7%
Divorcé/e	5%	14%	8%	7%	4%	4%	17%	9%	6%	9%	13%	11%	6%	11%	9%
Célibataire	13%	36%	27%	21%	29%	20%	25%	21%	14%	29%	25%	24%	26%	25%	24%
Nombre de dossiers enregistrés à la Caisse d'Allocations Familiales des Alpes Maritimes en mai 2023															
Nombre de famille	15	49	28	38	20	69	84	135	17	/	13	51	81	23	623
Familles monoparentales	0	3	2	2	3	3	5	17	0	/	3	2	12	3	55
nb aeelh	0	1	2	1	0	1	0	5	0	/	0	2	2	0	14
nb PAJE	0	1	2	3	0	4	4	10	0	/	1	2	6	0	33
quotien familial															
inf 355	4	7	5	8	7	10	10	18	1	/	1	8	15	3	97
%	27%	14%	18%	21%	35%	14%	12%	13%	6%	/	8%	16%	19%	13%	17%
354>468	3	5	5	5	4	3	5	10	0	/	4	4	11	0	59
%	20%	10%	18%	1%	20%	4%	6%	7%	0%	/	31%	8%	14%	0%	11%
469>700	1	21	4	5	1	11	15	21	2	/	4	10	11	3	109
%	7%	43%	14%	13%	5%	16%	18%	16%	12%	/	31%	20%	14%	13%	17%
supérieur à 701	7	16	14	20	8	45	54	86	14	/	4	29	44	17	358
%	47%	33%	50%	53%	40%	65%	64%	64%	82%	/	31%	57%	54%	74%	55%

Données remarquables :

- 50 % des plus de 80 ans vivent seuls
- 623 familles au total sur les 14 communes.
 - 3 villages comptent un grand nombre de familles (présence d'écoles) :
 - 135 à Roquesteron
 - 70 à Pierrefeu
 - 81 à Toudon
- Il est remarquable que même dans un village de 50 habitants, il y a + de 10 familles
- 55 familles monoparentales qui représentent 10% du total des familles - principalement à Roquesteron et Toudon (à mettre en relation avec le grand nombre de familles).
- 14 familles sont bénéficiaires de l'AEEH (enfant en situation de handicap) et sont réparties sur 7 villages.
- 33 familles ont au moins un enfant en bas âge (0-3 ans) et perçoivent la PAJE (Prestation Accueil du Jeune Enfant), elles sont réparties sur 9 villages, dont 10 familles à Roquesteron
- Le montant des quotients familiaux (QF) :
 - 50 % des familles (sur 623) ont un QF inférieur ou égal à 700 euros ; seuil ouvrant droit à des prestations complémentaire pour les foyers à faibles revenus.
 - 17 % des familles ont un QF égal ou inférieur à 355 euros. Ce qui indique la présence de foyers à très faibles revenus.

➤ *Territoire principalement composé de foyers aux revenus faibles à modestes*

Proportion des QF CAF parmi les 623 familles



3. Le grand âge

Le public âgé est à la fois composé de personnes installées depuis leur retraite et de personnes ayant toujours vécu sur le territoire. Dans les deux cas, ces habitants ont un attachement fort à leur village et à la vie qu'ils y mènent. La notion de « racines » est prégnante. Leur rythme de vie est adapté à celui de leur âge. Le manque de services (loisirs, culture) peut être pallié par ce qu'offre la nature de calme et de sérénité. Toutefois, les personnes âgées qui en ont les moyens conservent leur logement en ville et ne « montent » que pour l'agrément, par faute de services et par besoin de mouvements et d'activités régulières.

Eléments de rappel à prendre en compte : le maintien à domicile est le souhait général, alors que les habitations sont quasi exclusivement non adaptées (maison de village à plusieurs étages, rue en calades, services à domicile peu développés, éloignement des services médicaux.)

Le nombre et la proportion de personnes âgées et vieillissantes sur le territoire augmente et celle-ci n'est pas correctement accompagnée sur l'ensemble des champs nécessaires à la garantie d'une fin de vie digne et paisible.

4. Le logement

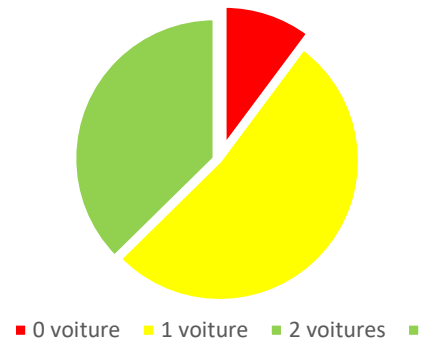
	Aiglun	Ascras	Cuébris	La Penne	La Roque en Prov	Pierrefeu	Revest	Roquestréron	St Antonin	St Pierre	Sallagriffon	Sigale	Toudon	Tourette	totaux / moyenne %
															Estéron
Logements par catégorie (Insee 2019)															
Ensemble	120	223	132	213	91	223	141	419	85	107	85	246	306	138	2409
Résidences principales	49	75	85	101	31	144	82	262	45	48	30	95	141	62	1201
Résidences secondaires	56	114	46	105	38	72	37	104	33	44	49	138	145	61	986
Logements vacants	15	34	1	6	23	7	22	53	7	15	5	14	20	15	222
Nombre de pièces des résidences principales	3,7	3,5	3,5	3,8	3,6	4,2	3,6	3,8	3,7	3,6	3,3	3,4	3,9	3,6	3,7
Taux de suroccupation des résidences principales	10,0%	0,0%	0,0%	4,8%	33,3%	3,7%	13,3%	13,7%	12,5%	0,0%	16,7%	6,2%	3,9%	8,3%	9,0%
Nombre moyen de pièces par personne	1,9	1,8	1,7	1,9	1,6	1,8	1,7	1,7	1,9	1,8	2,1	1,6	1,6	1,7	1,8
Allocation Logement (CAF 06)	4	24	13	5	4	7	20	27	2	1	5	10	13	6	136
	27,0%	49,0%	46,0%	13,0%	20,0%	10,0%	24,0%	20,0%	12,0%	1	38,0%	20,0%	16,0%	26,0%	24,5%
Équipement automobile des ménages	49	75	85	101	31	144	82	262	45	48	30	95	141	62	1201
Pas de voiture	7	9	13	9	2	7	8	39	2	10	1	17	10	4	131
en %	14,3%	12,0%	15,3%	8,9%	6,5%	4,9%	9,8%	14,9%	4,4%	20,8%	3,3%	17,9%	7,1%	6,5%	10,2%
1 voiture	28	41	49	55	18	60	42	223	27	20	20	46	67	34	702
en %	58,3%	54,7%	57,5%	54,6%	58,6%	41,9%	50,6%	47,7%	59,2%	42,6%	64,5%	48,4%	47,8%	55,0%	52,5%
2 voitures ou plus	14	25	23	37	11	77	32	98	16	18	10	32	64	24	467
en %	29,2%	33,3%	27,5%	36,7%	34,5%	53,2%	39,5%	37,4%	36,7%	38,3%	32,3%	33,7%	45,1%	38,3%	37,4%

Données remarquables :

- 50 % de résidences principales
- 10 % de logements vacants
- Une moyenne de 3-4 pièces par logement dans tous les villages
- 136 foyers bénéficient d'une aide au logement
- Sur 1201 foyers :
 - 10 % n'ont pas de voiture (= 131 foyers)
 - 52 % possèdent une seule voiture

➤ *Point de vigilance à avoir pour l'isolement des femmes au foyer*

Equipement des foyers en terme de mobilité



5. La formation

	Aiglun	Ascros	Cuébris	La Penne	La Roque en Prov	Pierrefeu	Revest	Roquestéron	St Antonin	St Pierre	Sallagriffon	Sigale	Toudon	Tourette	totaux / moyenne %
Estéron															
Scolarisation selon l'âge et le sexe en %															
15 à 17 ans	0,0%	75,0%	83,3%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	75,0%	100,0%	100,0%	66,7%	100,0%	100,0%	100,0%	85,7%
dont hommes	0,0%	50,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	66,7%	100,0%	100,0%	100,0%	79,8%
dont femmes	0,0%	100,0%	66,7%	100,0%	100,0%	100,0%	0,0%	60,0%	100,0%	100,0%	0,0%	100,0%	100,0%	0,0%	66,2%
18 à 24 ans	2,0%	0,0%	70,0%	38,6%	0,0%	30,8%	12,5%	24,2%	25,0%	0,0%	33,3%	54,5%	26,1%	50,0%	26,2%
dont hommes	0,0%	0,0%	33,3%	34,2%	0,0%	42,8%	0,0%	20,8%	25,0%	0,0%	0,0%	33,3%	30,8%	0,0%	15,7%
dont femmes	0,0%	0,0%	85,7%	42,2%	0,0%	16,7%	20,0%	33,3%	0,0%	0,0%	33,3%	62,5%	20,0%	66,7%	27,2%
25 à 29 ans	3,0%	0,0%	0,0%	19,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	8,4%	0,0%	2,2%
dont hommes	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
dont femmes	0,0%	0,0%	0,0%	23,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	12,6%	0,0%	2,6%
30 ans ou plus	71,0%	0,8%	0,8%	1,1%	2,2%	0,4%	0,0%	0,2%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	5,5%
dont hommes	0,0%	0,0%	1,7%	1,0%	4,0%	0,0%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,5%
dont femmes	0,0%	1,6%	0,0%	1,2%	0,0%	0,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
Diplôme le plus élevé population non scolarisée en %															
Aucun diplôme	20,0%	34,0%	30,9%	28,7%	11,5%	16,7%	31,3%	23,1%	26,8%	27,3%	24,4%	16,0%	19,8%	25,7%	24,0%
dont hommes	18,6%	32,9%	27,0%	30,2%	11,1%	16,2%	29,3%	20,5%	33,3%	22,2%	28,6%	23,6%	20,4%	15,7%	23,5%
dont femmes	21,9%	35,2%	34,2%	27,1%	12,0%	17,3%	33,0%	25,8%	20,0%	31,7%	20,8%	9,0%	19,2%	36,0%	24,5%
BEPC brevet des collèges	12,0%	4,0%	5,9%	6,7%	7,7%	4,9%	8,5%	9,2%	12,2%	2,6%	2,2%	12,0%	7,0%	8,9%	7,4%
dont hommes	11,6%	0,0%	4,8%	10,2%	3,7%	1,5%	10,7%	8,5%	7,1%	2,8%	0,0%	2,8%	6,9%	7,8%	5,6%
dont femmes	12,5%	8,5%	6,8%	3,3%	12,0%	8,7%	6,7%	9,9%	17,5%	2,4%	4,2%	20,5%	7,2%	10,0%	9,3%
CAP, ,BEP	32,0%	36,7%	33,8%	26,7%	34,6%	28,9%	18,5%	33,2%	34,1%	33,8%	24,4%	31,3%	36,2%	29,7%	31,0%
dont hommes	37,2%	43,0%	38,1%	27,8%	51,9%	36,0%	22,4%	34,2%	35,7%	36,1%	14,3%	33,3%	42,4%	39,2%	35,1%
dont femmes	25,0%	29,6%	30,1%	25,6%	16,0%	21,3%	15,4%	32,2%	32,5%	31,7%	33,3%	29,5%	29,6%	20,0%	26,6%
Baccalauréat brevet pro	18,7%	17,3%	10,3%	16,8%	21,2%	21,3%	15,3%	16,9%	11,0%	16,9%	17,8%	20,0%	16,7%	17,8%	17,0%
dont hommes	11,6%	19,0%	9,5%	14,5%	18,5%	17,6%	9,5%	17,1%	9,5%	13,9%	19,0%	27,8%	15,2%	25,5%	16,3%
dont femmes	28,1%	15,5%	11,0%	19,2%	24,0%	25,2%	20,1%	16,7%	12,5%	19,5%	16,7%	12,8%	18,4%	10,0%	17,8%
Diplôme BAC+2	5,3%	2,7%	5,9%	8,1%	5,8%	10,3%	8,9%	6,2%	7,3%	6,5%	22,2%	5,3%	8,9%	8,9%	8,0%
dont hommes	7,0%	2,5%	6,3%	2,0%	7,4%	8,8%	8,3%	5,6%	4,8%	8,3%	33,3%	2,8%	9,8%	5,9%	8,1%
dont femmes	3,1%	2,8%	5,5%	14,0%	4,0%	11,8%	9,5%	6,9%	10,0%	4,9%	12,5%	7,7%	8,0%	12,0%	8,1%
Diplôme BAC +3 ou +4	5,3%	4,7%	5,9%	6,3%	13,5%	10,3%	12,6%	5,8%	6,1%	6,5%	6,7%	11,3%	7,4%	5,0%	7,7%
dont hommes	7,0%	2,5%	6,3%	6,4%	7,4%	9,6%	16,3%	6,8%	7,1%	8,3%	4,8%	5,6%	3,8%	5,9%	7,0%
dont femmes	3,1%	7,0%	5,5%	6,3%	20,0%	11,0%	9,6%	4,7%	5,0%	4,9%	8,3%	16,7%	11,2%	4,0%	8,4%
Diplôme BAC+5 ou plus	6,7%	70,0%	7,4%	6,7%	5,8%	7,6%	4,8%	5,6%	2,4%	6,5%	2,2%	4,0%	3,9%	4,0%	9,8%
dont hommes	7,0%	0,0%	7,9%	8,9%	0,0%	10,3%	3,6%	7,3%	2,4%	8,3%	0,0%	4,2%	1,5%	0,0%	4,4%
dont femmes	6,2%	1,4%	6,8%	4,5%	12,0%	4,7%	5,7%	3,9%	2,5%	4,9%	4,2%	3,8%	6,4%	8,0%	5,4%

Données remarquables :

- Fin de la scolarisation entre 15 et 17 ans pour 25% des jeunes à Ascros, Roquesteron et Toudon et pour 15 % des jeunes de Cuébris.
- Fin de la scolarisation à 18 ans pour les jeunes de La Roque en Provence, Ascros et Saint Pierre.
- ¼ de la population n'est pas diplômée.
- 1/3 de la population possède un diplôme de niveau CAP et BEP.
- ¼ des jeunes sont actuellement investis dans des études supérieures.

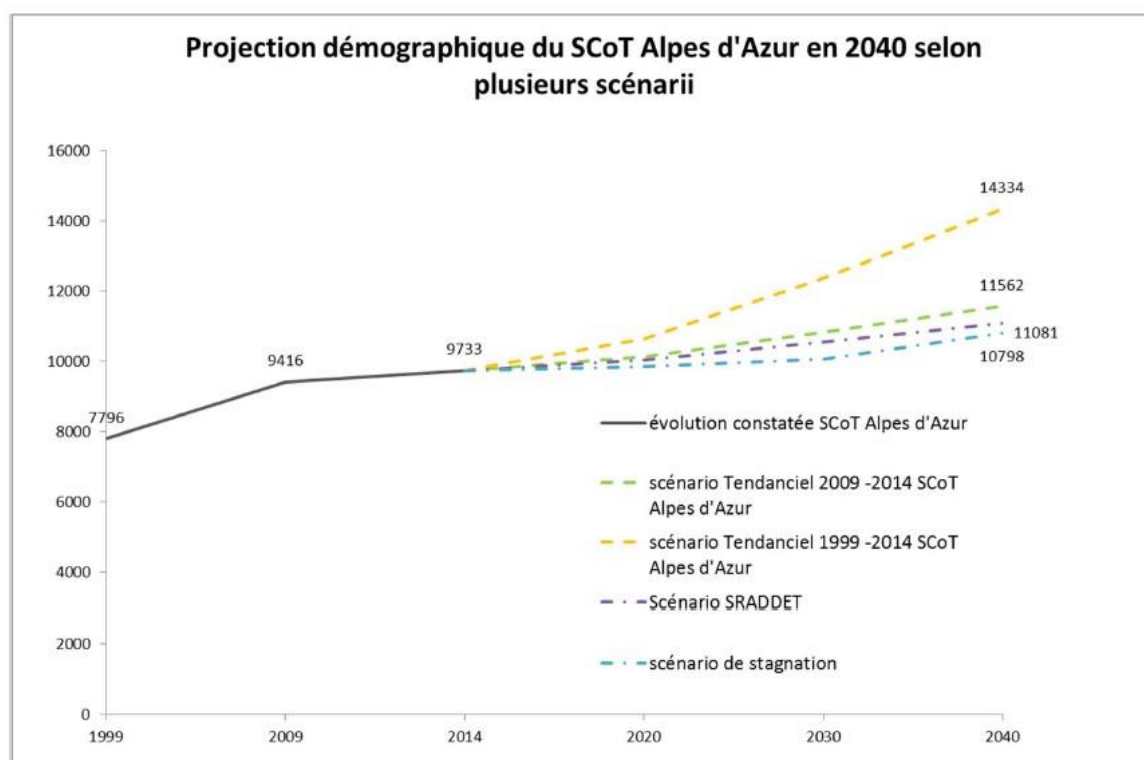
6. L'emploi

	Aiglun	Ascros	Cuébris	La Penne	La Roque en Prov	Pierrefeu	Revest	Roquesteron	St Antonin	St Pierre	Sallagriffon	Sigale	Toudon	Tourette	totaux / moyenne %
Estéron															
Population de 15 à 64 ans par type d'activité															
Actifs en %	78%	60%	65%	69%	88%	76%	78%	75%	77%	58%	59%	68%	80%	80%	72%
Actifs ayant un emploi	65%	50%	50%	58%	62%	65%	71%	65%	72%	53%	59%	58%	68%	72%	62%
Chomeurs	12%	10%	15%	10%	26%	11%	8%	10%	5%	5%	0%	10%	12%	8%	10%
Inactifs en %	22%	40%	35%	31%	12%	24%	22%	25%	23%	42%	41%	32%	20%	20%	28%
Élèves, étudiants et stagiaires	0%	3%	7%	7%	7%	6%	2%	4%	2%	5%	6%	9%	7%	3%	5%
Retraités ou préretraités	10%	6%	14%	17%	2%	9%	5%	6%	12%	17%	24%	11%	7%	15%	11%
Autres inactifs	12%	31%	14%	7%	2%	8%	1%	15%	9%	20%	12%	12%	6%	2%	11%
nb RSA (CAF 06)	4	3	5	7	10	7	10	14	1	/	6	8	19	2	96
% RSA	27%	6%	18%	18%	50%	10%	12%	10%	6%	/	46%	16%	23%	9%	19%
nb aah (CAF 06)	0	21	5	2	0	7	4	12	0	/	0	3	2	0	56
% aah	0%	43%	18%	5%	0%	10%	5%	9%	0%	/	0%	6%	2%	0%	8%
Taux d'emploi par sexe (en %)															
Hommes	82,1%	49,1%	44,4%	64,1%	65,2%	72,1%	73,7%	69,2%	77,3%	53,6%	56,3%	57,6%	70,1%	63,9%	64,2%
femmes	42,9%	50,0%	53,7%	53,1%	57,9%	57,6%	67,3%	60,0%	66,7%	51,6%	61,1%	58,5%	66,0%	84,0%	59,3%
Chômage des 15-64 ans															
Taux de chômage des 15-24 ans	50,0%	50,0%	22,2%	33,0%	33,3%	23,1%	0,0%	30,0%	0,0%	0,0%	0,0%	50,0%	18,2%	25,0%	23,9%
Taux de chômage des 25-54 ans	13,3%	11,4%	22,7%	14,1%	28,6%	16,1%	6,7%	12,8%	0,0%	11,5%	0,0%	11,1%	12,9%	7,3%	12,0%
Taux de chômage des 55-64 ans	19,7%	15,4%	27,3%	10,6%	33,3%	8,3%	23,5%	7,4%	20,0%	0,0%	0,0%	17,6%	20,7%	25,0%	16,3%
Indicateur de concentration d'emploi	21,2%	88,3%	28,4%	54,0%	34,1%	38,0%	71,3%	49,0%	46,6%	43,5%	29,1%	30,2%	21,0%	30,8%	41,8%
Salariés en CDI et titulaires fonction publiques															
Hommes	62,5%	53,6%	65,2%	49,4%	66,7%	63,4%	77,5%	64,5%	58,8%	53,4%	88,9%	50,0%	66,7%	66,7%	63,4%
Femmes	88,9%	55,6%	20,0%	33,6%	72,7%	69,0%	73,7%	56,1%	56,2%	9,0%	63,6%	41,0%	69,4%	63,6%	55,2%
Salariés en temps partiel par sexe															
Hommes	11,1%	20,0%	16,7%	13,7%	20,0%	7,0%	3,1%	7,3%	9,1%	27,3%	25,0%	13,0%	13,6%	0,0%	13,4%
Femmes	37,5%	66,7%	37,0%	57,5%	20,0%	29,2%	21,9%	33,3%	25,0%	50,0%	33,3%	59,1%	28,8%	38,9%	38,4%
Part des moyens de transport utilisés pour aller travailler															
Pas de déplacement	9,1%	5,5%	13,5%	14,2%	1,7%	3,6%	5,1%	6,8%	15,2%	0,0%	10,0%	11,0%	2,1%	6,5%	7,5%
Marche à pied	6,7%	14,5%	3,8%	10,0%	0,0%	2,9%	10,3%	13,2%	6,1%	6,3%	0,0%	8,2%	4,9%	2,2%	6,4%
Vélo	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,1%
Deux-roues motorisé	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	0,0%	0,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,7%	2,2%	0,3%
Voiture, camion, fourgonette	75,8%	78,2%	75,0%	68,7%	84,6%	87,9%	84,6%	72,6%	78,8%	84,4%	85,0%	79,5%	88,2%	89,1%	80,9%
Transports en commun	9,1%	1,8%	7,7%	7,0%	7,7%	4,3%	0,0%	6,8%	0,0%	9,4%	5,0%	1,4%	4,2%	0,0%	4,6%

- 56 personnes sont bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé
- 24 % des jeunes sont au chômage
- 64 % des hommes du territoire ont un emploi
- 60 % des femmes du territoire ont un emploi
- 40 % des femmes salariées le sont à temps partiel
- 80 % des actifs vont au travail en voiture/camionnette

7. Une démographie en pleine évolution

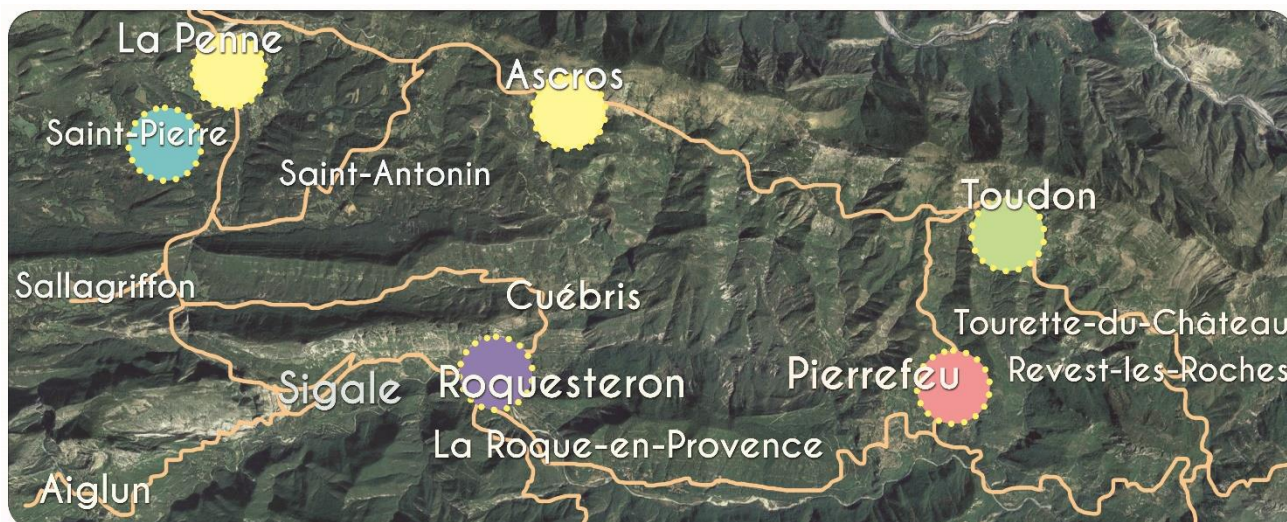
Dans son projet d'aménagement, le Scot de la CCAA prévoit une augmentation du nombre d'habitants que nous ressentons également dans les dynamiques du territoire :



Il nous semble important de travailler sur la qualité de vie (donc de services) proposée à nos habitants et de prendre en considération cette évolution démographique en cours.

C. Les équipements et services de proximité

1. Les établissements scolaires



Le territoire compte 6 écoles pour 5 groupes scolaires (dont 4 régis par la CCAA) mais aucun collège ni lycée. Un service de transport permet aux enfants de rejoindre leur école mais toutes les villages et/ou quartiers ne sont pas desservis, ce qui impose une organisation contrainte de la part des familles.

Deux collèges sont privilégiés pour les enfants du territoire :

- > Le Collège Auguste Blanqui à Puget-Théniers pour les enfants des versants Nord et Est (Ascros, La Penne, St Antonin, Sallagriffon, St Pierre).
- > Le Collège Ludovic Brea à Saint-Martin du Var pour les communes des versants Sud et Ouest (Sigale, Aiglun, Cuébris, Roquesteron, La Roque-en-Pce, Pierrefeu, Toudon, Tourette-du-Château et Revest-les-Roches). On remarque toutefois que certaines familles font le choix de scolariser leurs enfants en internat à Puget-Théniers.

Les villages d'Aiglun et Sallagriffon sont administrativement rattachés à Grasse ce qui implique un rattachement des jeunes au collège de Saint-Vallier-de-Thiey et l'obligation pour les familles de demander une dérogation.

Les lycées, comme les établissements d'enseignement supérieur les plus accessibles se situent à Nice.

Un projet de « Campus connecté » a vu le jour à la rentrée 2021 sur la commune de Puget-Théniers, il est à développer et à mettre en relation avec les habitants du territoire afin de le rendre accessible et pertinent dans le cursus de formation des jeunes.

Il est important de noter que Bulle d'Aires est partenaire dans l'écriture comme dans la réalisation du Projet Educatif Territorial de la CCAA et que celui-ci a été réécrit pour la période 2021-2023.

2. Les associations

Le territoire compte près de 80 associations⁴ intervenant dans différents domaines et proposant aux habitants une certaine diversité d'actions, de propositions et de possibilités d'implication.

Il a toutefois été remarqué que de nombreuses associations naissent autour d'un projet ambitieux mais qu'en raison d'un trop petit nombre de personnes investies (bénévoles et public), de trop peu de moyens financiers accentué par l'ensemble des contraintes liées à la ruralité, ces structures s'éteignent au bout de quelques années d'exercice.

Un accompagnement de ces initiatives serait utile en vue de favoriser leur pérennité sur le territoire.

3. Les infrastructures et services

Les infrastructures sont peu nombreuses et peu diversifiées.

Chaque village possède une salle polyvalente (ou foyer rural) et un jardin d'enfant, parfois un stade, un terrain de tennis ou une médiathèque. Mises à la disposition des habitants de leur commune, ces infrastructures sont pourtant parfois peu adaptées au développement des activités qui souhaiteraient s'implanter.

En revanche les mairies les rendent disponibles autant que possible et accompagnent les projets, organisent le nettoyage, la mise en chauffe en hiver et facilitent l'organisation des événements.

Il existe une grande volonté de la part des municipalités et un fort dynamisme dans le portage de projets de rénovation des infrastructures en vue d'une meilleure qualité de vie dans la vallée.

Les services sont également peu nombreux et principalement recentrés sur la commune de Roquesteron.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire⁵ (MSP) créée en 2017, soutenue par le Département des Alpes-Maritimes et la CCAA, compte 11 professionnels de soins médicaux et paramédicaux (trois médecins généralistes, deux infirmières, une kinésithérapeute, un ostéopathe, une orthophoniste, un dentiste, une reflexologue et une psychologue). La plupart des professionnels.le.s exercent à temps partiel.

La MSP permet l'accueil de services itinérant tel que :

- **L'ADMR06** (Aide à Domicile en Milieu Rural) qui accompagne près de 30 personnes sur 1 246 heures ;
- **Le SAAD** (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile) de l'hôpital de Puget-Théniers qui intervient ponctuellement auprès d'une dizaine de personnes ;
- **La MDA** (Maison Départementale de l'Autonomie)

Le Département 06 organise et maintient son itinérance sur le territoire qu'il s'agisse des services administratifs ou sociaux, via la MSD itinérante et les assistants sociaux.

Les modes d'accueil collectif sont peu nombreux et peu accessibles pour les communes excentrées (en bleu, les services opérés par notre association, en violet par la CCAA) :

> 0 - 3 ans :

- 5 assistantes maternelles (1 sur La Penne, 1 sur Sigale, 2 sur Roquesteron, 1 sur Pierrefeu)

⁴ Liste des associations en annexe 1 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)
L'ensemble des annexes du projet social se trouve sur cette page internet.

⁵ Liste des services en annexe 2 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

- 0 crèche ou micro-crèche et 0 Relai d'Assistant.es Maternel.les
- 1 LAEP itinérant en fonction des naissances

> 3 - 11 ans :

- Accueil de loisirs intercommunal du mercredi sur la commune de Pierrefeu.
- Accueil de loisirs intercommunal des petites vacances sur la commune de Roquesteron.
- Accueil de loisirs intercommunal d'été sur la commune de Roquesteron.
- Accueils périscolaires :

	Matin	Midi	Soir
Toudon	OUI	OUI	OUI
Pierrefeu	OUI	OUI	OUI
Roquesteron	OUI	OUI	OUI
Saint-Pierre	NON	OUI	NON
La Penne	NON	OUI	NON
Ascros	NON	OUI	OUI

> 12-17 ans : Aucune action régulière

4. Les situations de handicap

Pour accompagner les enfants

La CCAA, avec l'appui financier de la CAF, accompagne les structures du territoire (écoles, crèches et ALSH) sur les projets d'accueil spécifique en vue d'améliorer l'inclusion des enfants porteurs de handicap.

De ce fait, Bulle d'Aires a pu bénéficier de l'accompagnement d'une coordinatrice de territoire ainsi que d'un financement complémentaire pour l'emploi d'animatrices référentes handicap. Les équipes d'animation ainsi renforcées ont pu assurer un accueil adapté de qualité, dans le cadre de projets suivis.

Pour accompagner les adultes

Les éducatrices spécialisées du SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés, rattaché à l'hôpital de Puget-Théniers) accompagnent des habitants sur leurs projets de vie en réseau avec les acteurs locaux.

Avec la création de la MDA le 1^{er} mars 2023, le Département des Alpes-Maritimes permet un relais de proximité supplémentaire pour tous les âges de la vie et pour tous les dossiers liés au handicap et à la vieillesse.

D. Problématiques sociales repérées

1. Méthodologie



Suivant la même méthodologie que pour le précédent projet social et en cohérence avec la raison d'être de la structure, à savoir la valorisation de la parole et des compétences des habitants, l'ensemble des parties prenantes (à savoir l'équipe Bulle d'Aires – salarié·e·s et bénévoles - les partenaires et les habitants) travaille depuis 4 ans à la co-construction du projet social présenté.

Voici donc les étapes de travail qui ont été traversées (organisées par thématique et non par simple chronologie) :

- Un pari engagé : l'investissement de l'excédent 2019 a permis de déployer des actions stratégiques telles que des réunions partenaires spécifiques, un accompagnement DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) en vue de préciser les attendus et les écarts du projet, la formation des équipes, le développement du maillage partenarial, la mise en place d'ateliers intergénérationnels et enfin l'emploi de la future référente famille 1 an avant le lancement du Centre Socioculturel.
- Un diagnostic affiné et partagé pour préciser les besoins des habitants et les ressources potentielles du territoire : réunion du comité technique (Cotech) le 21/09/2022 dédiée aux seniors⁶ avec l'ensemble des acteurs de territoires en lien direct avec ce public, réunion du comité technique le 08/06/2023 dédiée aux familles⁷ avec cette fois-ci les professionnels de terrain en lien avec les enfants et leurs parents.
- Un sondage auprès des personnes concernées : 5 réunions publiques dédiées aux seniors (en novembre 2021), conception d'un questionnaire destiné aux familles et relayé par les partenaires et délégué·e·s des parents d'élèves (envoyé en juillet 2023)⁸.
- La validation du projet :
 - Par le territoire : fiche action 17⁹ de la Convention Territoriale Globale signée entre la CAF, la MSA, la CCAA et la CPAM

⁶ Compte rendu du Cotech dédié au public senior en annexe 3 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

⁷ Compte rendu du Cotech dédié aux familles en annexe 4 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

⁸ Synthèses des réponses au questionnaire dans la présentation du Comité de pilotage (Copil) du 25/09/2023 en annexe 5 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

- Par le Conseil d'Administration de l'association Bulle d'Aires en juillet 2024
- Par le Comité de Pilotage (habitants, élus et partenaires financeurs) le 30/09/2024¹⁰

Au-delà des diagnostics coconstruits et des données chiffrées précitées, une analyse croisée avec le schéma départemental de l'autonomie¹¹ 2022-2026 a été réalisé ainsi qu'avec le schéma départemental des services aux familles.

2. Constats

Les constats liés au grand âge

Lorsque l'on questionne les institutions sur les besoins des personnes âgées, l'orientation va vers la théorie de Virginia Henderson¹², qui semble continuer de faire référence dans l'enseignement des futurs personnels soignants et aides-soignants. Parmi les 14 besoins fondamentaux mentionnés, 6 d'entre eux peuvent relever des compétences d'une structure de l'Animation de la Vie Sociale :

- Éviter les dangers (maintenir son intégrité physique et mentale)
- Communiquer avec ses semblables
- Agir selon ses croyances et ses valeurs
- S'occuper en vue de se réaliser (et conserver l'estime de soi)
- Se recréer (se divertir)
- Apprendre

Lorsque l'on questionne les personnes âgées sur leurs besoins¹³, elles nous disent vouloir :

- Accéder à des professionnels de santé
- Se retrouver pour marcher, jouer, cuisiner, aller au cinéma ou au théâtre
- Faire du sport
- Jardiner
- Être accompagnées sur les démarches administratives et numériques

Mais elles nous disent surtout n'avoir pas d'espace pour dire tout cela.

Lorsque l'on questionne les partenaires, professionnels de l'accompagnement à domicile, il en ressort, que les personnes âgées en situation de perte d'autonomie bénéficiant de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) :

- Ressentent un isolement important
- Sont handicapées par le manque de mobilité

⁹ Fiche action en annexe 6 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

¹⁰ Compte rendu de la réunion et délibérations en annexe 7 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

¹¹ Fiche action 10 du schéma départemental de l'autonomie intitulée « Renforcer le lien social, et lutter contre l'isolement » en annexe 8 sur la page web du site [www.bulledaires.org / l'association / projet social](http://www.bulledaires.org/lassociation/projet-social)

¹² Pellissier, Jérôme. « REFLEXIONS ON THE PHILOSOPHIES OF CARE ». Gérontologie et société 29118, no 3 (2006) : 37-54.

¹³ Propos recueillis lors des réunions publiques organisées et animées par l'équipe BA, novembre 2021.

- N'ont pas de raison de sortir de chez elle
- Ont peur ou n'ont pas envie d'aller en EHPAD
- Recherche le plus souvent un espace de parole avec les auxiliaires

Les constats du diagnostic CTG

Le 26 mai 2023, une cinquantaine de professionnels du territoire de la CCAA s'est réuni à Puget-Théniers dans l'objectif de repérer les besoins prioritaires dans les domaines de la petite enfance, de l'enfance-jeunesse, de la parentalité, de la santé, du logement mais également de l'animation de la vie sociale. Voici une synthèse des constats exprimés :

- **Manque d'accès** : aux soins, aux services, à la culture, dû à une offre réduite (manque de professionnels de santé, de structures départementales type IME / ITEP/ ULIS, manque de points de vente, de propositions culturelles)
- **Manque de transport**
- Difficulté de déplacement pour les jeunes (ex : comment passer son permis de conduire ?)
- **Manque de spécialistes** (malgré l'accueil de 1^{er} niveau assuré par les acteurs locaux et les itinéraires de la MDDI)
- Manque d'Assistant.e maternel.le
- **Manque de lisibilité** sur qui fait quoi
- **Manque de liens entre les différents acteurs du territoire**
- **Manque d'implication** des familles lors d'événement ou de projets mis en place
- Existence de besoins très différents sur le territoire
- Manque de liens avec les familles post Covid + Vigipirate
- Manque de concertation citoyenne
- **Mode d'accueil : couverture trop réduite pour assurer un équilibre vie familiale / vie professionnelle.** Demande d'ouverture complémentaires sur l'Estéron et le Chanan.
- Manque de structure dédiée aux jeunes (peu, voire pas d'actions pérennes mises en place)
- **Difficulté de recruter** des animateurs formés : éloignement + manque de logement pour les salariés
- **Quid de la conscience environnementale** (en cohérence avec le cadre de vie et sa préservation)
- Beaucoup d'actions écoresponsables avec les scolaires et centres de loisirs
- Peu d'actions de sensibilisation vers les familles (parents) / communication

Les constats du Comité Technique dédié aux familles

Le 8 juin 2023, un ensemble de professionnels du territoire étendu se sont regroupés pour travailler le projet Famille du futur Centre Socioculturel. Voici une synthèse des besoins exprimés par les professionnels de l'enfance et la famille présents :

1. Besoins relatifs à la famille dans sa globalité :
 - Création d'emploi
 - Mode d'accueil petite enfance
 - Développement des infrastructures
 - Solidarité, lien social
 - Développement de l'accès aux droits

2. Besoins relatifs aux parents :

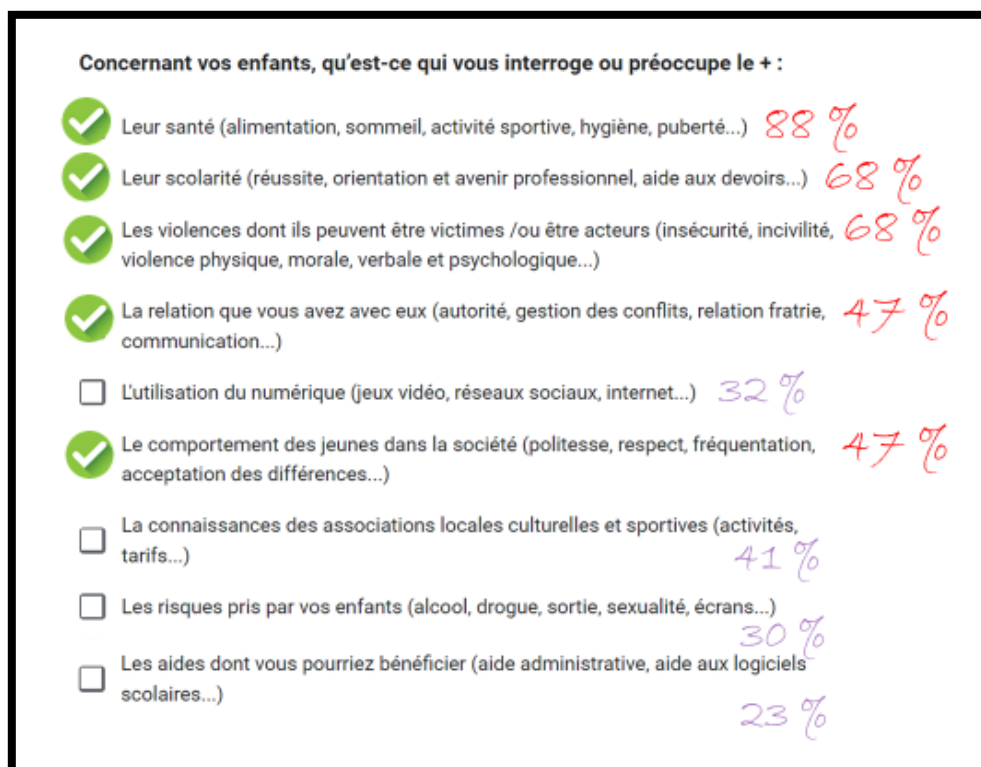
- Être rassurés sur leur compétences parentales
- Être respectés tels qu'ils sont et sources de connaissances propres (éviter les informations descendantes mais co-construire avec eux des solutions adaptées)
- Information sur les dispositifs et les services accessibles
- Emploi et formation

3. Besoins relatifs aux enfants :

- Parentalité adaptée
- + de liens avec leurs pairs
- + d'interactions (c'est ce qui permet de les faire avancer)

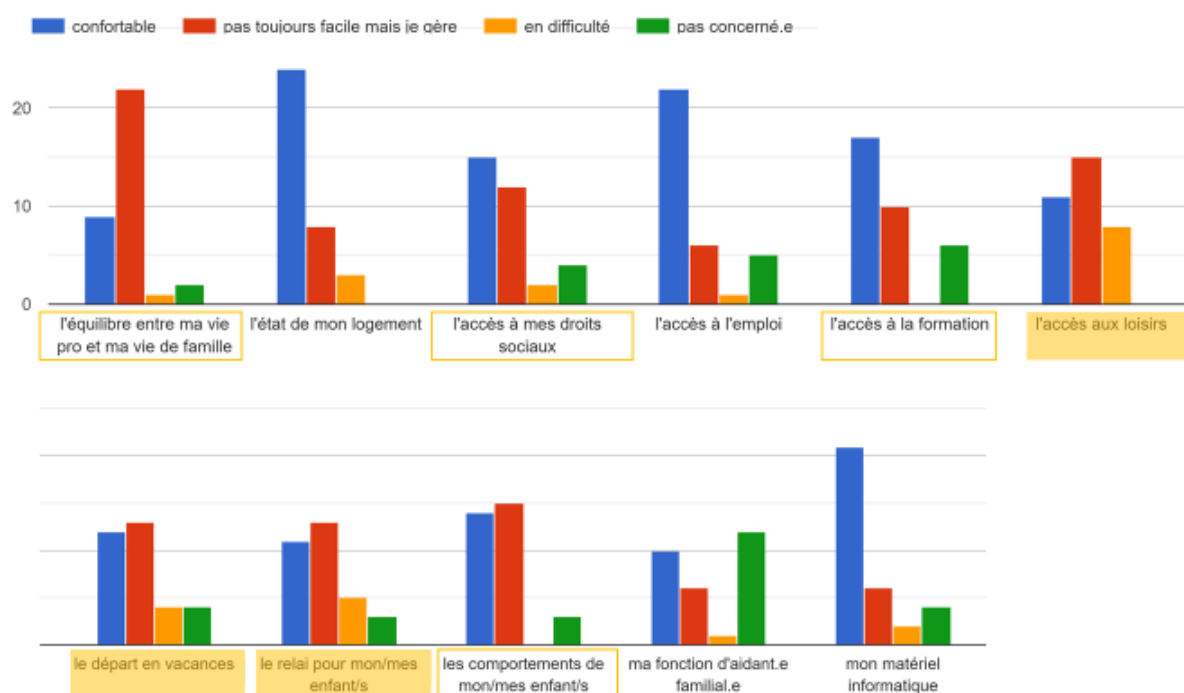
Les besoins exprimés par les familles

Afin de recenser la parole des parents, l'équipe Bulle d'Aire a longuement travaillé à l'élaboration d'un questionnaire qui a pu être diffusé en juillet 2023. Celui-ci a été relayé par plusieurs instances partenaires¹⁴ afin de générer une large participation. 25% des parents visés ont répondu au questionnaire, soit 35 personnes. Voici une synthèse des besoins exprimés :



¹⁴ Enseignants, délégués des parents d'élèves, responsable du pôle Enfance-Jeunesse de la CCAA et réseaux sociaux.

Par rapport à ces sujets, vous vous sentez plutôt...



IV. EVALUATION du projet social en cours

L'exercice 2024 n'étant pas encore achevé, l'évaluation proposée correspond à l'année 2023. Les documents présentés ont été travaillés avec l'ensemble de l'équipe Bulle d'Aires afin d'obtenir une pluralité de regards et de points de vue.

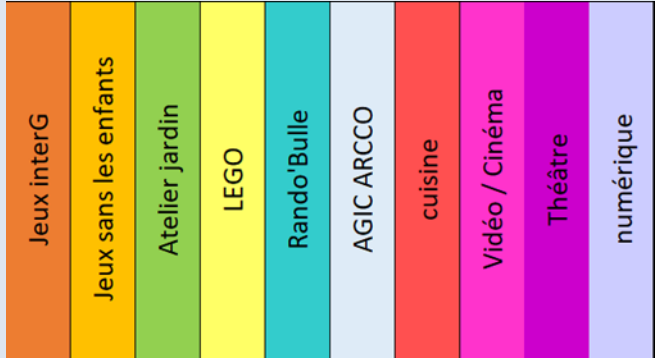
A. Evaluation des fiches action

Action 1 : Accompagnement à la parentalité
Axe d'intervention n° 1 : Aire de Liens
Descriptif Les ateliers en familles - Mise en place d'animations ponctuelles, d'ateliers pensés pour réunir les parents et leurs enfants. - Sur différents thèmes en fonctions des envies exprimées ou des ressources disponibles sur le territoire dans les domaines du sport, de la culture, du jeu, de l'Art, de l'environnement, etc. - A travailler en lien avec l'Aire d'Initiatives, les partenaires associatifs et avec nos ACM. - Permettre aux parents de proposer des ateliers au sein de nos accueils de loisirs, à destination de leurs enfants. - Veille sur les besoins exprimés par les familles ou ressentis par nos équipes. Les actions de prévention - Mise en place d'action en partenariat avec les acteurs de la santé et de la prévention, via notre présence sur la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) : actions de valorisation des initiatives liées à la prévention sociale et sanitaire sur le territoire, actions de communication, d'exposition, de rencontres type « BLABLapéro », d'ateliers. - Renouveler le partenariat avec la société interprofessionnelle de soins ambulatoires (projet de prévention lié aux écrans), voire la MSA et Dispositif Local à la Coordination C3S (projet de promotion de santé par des actions de communication).
Public visé - Les enfants de tous âges, leurs parents, grands-parents et substituts parentaux.

Résultats attendus	2023
- Offrir un espace-temps privilégié de partage entre parents / substituts parentaux et enfants.	Acquis avec le LAEP et les actions interG (LEGO, jardin, cuisine)
- Favoriser la constitution d'une « culture commune » au sein des familles.	En voie d'acquisition (EVA)
- Valoriser les compétences des parents et leur implication.	Peu mise en jeu sur 2023
- Développer des actions de prévention dans le cadre éducatif et psycho-social	Développement de liens avec les Resto du cœur et les écoles pour atteindre les publics fragilisés
- Développement du partenariat avec les professionnels de la MSP	Acquis : au quotidien : bons échanges avec tous les professionnels, RDV réguliers avec la MDA, rencontres avec l'ADMR, lien avec les autres professionnels
Indicateurs retenus pour l'évaluation	
- Nombre de familles inscrites.	142 foyers inscrits sur les ateliers interG / 20 familles sur le LAEP
- Typologie d'activités souhaitées par les familles	> culture et sport
- Dynamique du comité de pilotage de parents	Pas encore de copil de parents (développement en 2024 avec la création du CS)
- Nombre de parents nouvellement investis dans le Conseil d'Administration à la suite des ateliers.	Pas de nouveaux parents
- Evaluation qualitative des actions (entretiens, questionnaires) et recueil des avis pour améliorer le dispositif.	Questionnaire numérique envoyé à près de 150 foyers en juillet + septembre (25 % de répondants)
- L'impact de l'action sur les familles	De nombreuses familles fédérées sur des RDV réguliers (LAEP, ateliers jardin, cuisine)

Réalisation / échéancier	
- 3 à 5 ateliers par an	10 ateliers : acquis
- 3 à 5 interventions au sein du centre de loisirs par an.	Non acquis
- 2 à 3 BLABLapéro par an en fonction des besoins ressentis	1 Cotech famille

Action 2 : Animation locale
Axe d'intervention n° 1 : Aire de Liens
Descriptif - Mise en place d'animations ponctuelles favorisant la curiosité, l'émerveillement, la transmission d'un savoir-faire, le partage de la culture locale, le lien intergénérationnel et inter-villages. - Par le biais de nos compétences internes, celles de nos partenaires ou celles des habitants (dans quel cas, le rôle de l'EVS consiste à repérer ces compétences et à organiser, coordonner un temps d'animation avec ces habitants en vue de valoriser leurs compétences et leur ancrage dans la vie sociale. - Les thèmes et domaines dépendent des compétences disponibles et envie exprimées : sport, culture, jeu, art, cuisine, couture, environnement, science et technologie, média, etc. - A travailler en lien avec l'Aire d'Initiatives. - Une veille est opérée par notre équipe au bénéfice des personnes en situation d'isolement, de fragilité ou de glissement. Le public sénior notamment.
Public visé - L'ensemble des habitants du territoire d'intervention, tous âges confondus

Résultats attendus	2023
- Dynamiser le territoire et éveiller à la curiosité.	OUI
- Permettre des moments de rencontre et de partage.	OUI : 69 ateliers (dont 15 spécifique à la fiche action 2)
- Favoriser le bien-vivre ensemble et l'esprit d'ouverture à l'autre et au monde.	OUI : visite de lieux de vie, projet inclusion
Indicateurs retenus pour l'évaluation	
- Nombre de participants	504 participations (96 spécifiques fiche 2)
- Typologie d'activités proposées	
- Nombre de partenaires	Pour tout le projet : 32
Réalisation / échéancier	
- En période de petites vacances scolaires et sur les événements remarquables du territoire (type fête du PNR, vides greniers, fêtes patronales, etc)	Acquis

Action 3 : Solid'Aires**Axe d'intervention n° 1 : Aire de Liens****Descriptif**

- Mise en place d'un service de solidarité de proximité.
- Un espace Troc de vêtements enfants et bébés, matériel de puériculture, livres et jeux.
- Une machine à laver en libre-service.
- Organisation et promotion de Gratifierias sur le territoire en relation avec d'autres associations ou partenaires.

Public visé

- Les familles
- Les personnes isolées en situation de précarité
- Les habitants du territoire intéressés par le dispositif

Résultats attendus	2023
- Permettre aux familles de se sentir accompagnées « concrètement ».	LudoTroc foyers issus de 8 villages > OUI
	+/- 150 personnes et 15 standistes
- Favoriser le repérage des familles en difficulté dans l'objectif de les rediriger vers les partenaires sociaux.	oui, au sein de la Ludo par le personnel présent.
	Gratifieria : non repéré
- Permettre un brassage équilibré des ressources et besoins.	Ludo : 445 objets pris / 746 objets donnés > OUI
	Gratifieria (non dénombré) > ?
- Développer le partenariat avec les autres structures pour permettre une itinérance large de l'action.	partenaires relais pour la Ludo : Les Christ'O du cœur
	Gratifieria : 2 assoc partenaires (En Chanan + Batu-cada de l'Esteroun pour la musique)
- Favoriser la prise en main de l'action par les habitants bénévoles.	NON acquis
	Gratifieria : 1 habitante bénévole porteuse de l'action

Indicateurs retenus pour l'évaluation	
- Nombre de transactions et d'objets donnés et pris.	Ludo : 445 objets pris / 746 objets donnés > OUI
	Gratifieria : non recensé
- Typologie d'objets donnés et demandés.	Ludo : livres, vêtements bébé & enfants, matériel puériculture, jeux, jouets
	Gratifieria : tous objets de la vie courante
- Nombre de bénévoles	Ludo : 0
	Gratifieria : 2 organisateurs
- Nombre de villages impactés	Ludo : 8
	Gratifieria : non recensé
- Nombre de partenaires	Ludo : 1
	Gratifieria : 1
- Nature de l'implication des familles dans la vie des villages, dans les actions de l'EVS, dans la relation avec les autres familles	Dons, temps de rangement, diffusion de l'information, lien avec la Gratifieria (25 standistes / 250 visiteurs)
Réalisation / échéancier	
- Améliorer la communication sur l'action	Davantage de bouche à oreille
- Trouver un local plus grand	NON acquis

Action 4 : Accompagnement des initiatives individuelles à destination collective**Axe d'intervention n° 2 : Aire d'initiatives****Descriptif :**

- Accompagner les habitants de la vallée dans le montage de projets à caractère citoyen, solidaire, collectif, culturel ou associatif.
- Favoriser l'émergence des idées et leur réalisation.
- Valoriser les compétences locales en impliquant les acteurs du territoire.
- Développer les liens entre les habitants.
- Permettre une transmission entre les générations.
- Permettre aux habitants de participer au développement de leur environnement.
- Mettre en place des temps d'animation permettant la co-construction par la prise de parole de chacun.
- Encourager l'autonomie des habitants pour assurer la pérennité des projets

Public visé :

- Les habitants du bassin de vie de l'EVS Bulle d'Aires
- Les parents et futurs parents
- Les enfants et ados de tous âges
- Les aînés
- Les personnes isolées

Résultats attendus	2023
- Développer l'animation du territoire par et pour les habitants.	Acquis 69 ateliers menés au cours de l'année (dont 46 spécifiques à la fiche action 4)
- Développer et faciliter les actions citoyennes.	Acquis Par l'apport de conseils et soutien logistique + communication
- Développer des projets en partenariat avec les habitants.	Acquis 69 ateliers menés au cours de l'année. Certaines de ces activités sont directement animées par les habitants bénévoles d'activités (Lego, Jardin, Gratifieria, Cuisine...)
- Favoriser l'autonomie des habitants pour assurer la pérennité des projets entrepris.	Acquis
- Valoriser les compétences des habitants.	Acquis Notamment grâce aux ateliers Lego, Grainothèque, Gratifieria et Cuisine

Indicateurs retenus pour l'évaluation	
- Nombre et nature des actions citoyennes.	46 actions - 9 Grainothèque et Jardin - 27 ateliers Jeux - 7 Lego - 3 Cuisine
- Evaluation de la fréquentation.	367 participations
- Nombre et nature des partenariats.	5 partenariats différents avec différentes associations - En Chanan (3 ateliers Grainothèque) - Ecoles de St Pierre et de La Penne (4 ateliers Jeux intergénérationnels) - Christ'O du Cœur (accompagnement du porteur de projet sur les actions solidaires) - la DRAC (avec 2 projets artistiques ; cabanes et cinéma super8) - AGIRC/ARCCO (journée d'information pour préparation retraite)
- Nombre et typologie des soutiens et accompagnements.	3 accompagnements réguliers : - 9 Ateliers Lego avec Patrice - Conseils et soutien logistique + communication pour des actions citoyennes menées sur Ascros (Isabelle & Cathia) - Conseils et soutien logistique + communication pour l'organisation de Gratifieria
- Récurrence des actions menées	7 Ateliers Lego avec Patrice répartis sur 3 mois (Juin, Juillet, septembre) 1 Gratifieria
- Reprise des actions menées par d'autres instances	/
- Evolution du niveau d'autonomie des porteurs de projets d'une session à l'autre	- Gain d'autonomie et de développement notable pour les actions citoyennes menées sur Ascros (Isabelle & Cathia) - Grande volonté de Patrice à continuer et développer les ateliers Lego - Volonté des exposants et participants à pérenniser les Gratifieria
Réalisation / échéancier	
- En continu et sur sollicitation	OK

Action 5 : Mise en réseau de la vie associative

Axe d'intervention n° 2 : Aire d'Initiatives

Descriptif

Relais associatif

- Mise en relation entre les associations (et les institutions).
- Mise en réseau des centres sociaux du territoire CCAA.
- Création d'outils partagés de coordination et communication inter-asso (agenda, annuaire...).
- Organisation d'un « P'tit déj' des Asso »
- Organisation d'un Forum Annuel des Associations & Initiatives de l'Estéron.
- Diffusion et partage de ressources et d'informations utiles au fonctionnement associatif.
- Accompagnement des associations dans la réalisation de projets et d'événements.
- Accompagnement des associations sollicitant une aide dans leur structuration.

Fournir une aide logistique aux associations locales

- Lieux d'accueil.
- Prêt de matériel, d'outils, de mobilier.
- Outils de coordination.
- Outils de communication (infographie, photocopie, affichage, diffusion numérique...).

Public visé

- Dirigeants et bénévoles associatifs
- Mairies et institutions

Résultats attendus	2023
- Aider à la création et au développement de nouvelles associations et initiatives.	Aquis
- Permettre le maintien des activités associatives existantes.	En cours avec le développement du Centre Socio-Culturel
- Développer des projets associatifs en partenariat avec notre structure et/ou les institutions.	Aquis
- Valoriser le bénévolat.	Acquis
- Faciliter l'embauche en milieu associatif.	Acquis
- Participer à une dynamique collective dans laquelle les citoyens sont davantage actifs et impliqués.	Acquis

Indicateurs retenus pour l'évaluation	
- Evolution du nombre d'associations	La veille menée sur le territoire nous a permis d'identifier la création de nouvelles associations (La Pause Curieuse)
- Prise d'empreinte de la vie associative	Pas d'évolution mesurée en 2023
- Participation des associations lors des forums	Aucun forum organisé en 2023 La commune de Roquesteron souhaite organiser un Forum en 2024 sur lequel nous serons positionnés
- Nombre de conventions inter-associations	3 conventions « personne morale » : - En chanan - Ecole de St Pierre - Ecole de La Penne
- Nombre et typologie des soutiens et accompagnements	Conseils et soutien logistique + communication - En Chanan avec les ateliers Grainothèque et Jeux - Ecoles de St Pierre et La Penne avec les ateliers jeux - Inspiration Esteron - La pause Curieuse - Comité de fêtes de Roquesteron
- Nombre et nature des documents d'information créés sur les structures existantes.	Maintien et développement des outils réalisé en 2022
Réalisation / échéancier	
- En continu et sur sollicitation	OK
- Forum annuel organisé au printemps ou à l'automne	La commune de Roquesteron souhaite organiser un Forum en 2024 sur lequel nous seron positionnés
- Développement d'outils en continu avec bilan annuel	en cours de réalisation
- Réunion trimestrielle de coordination avec les associations du territoire	pas encore

Action 6 : Accompagnement individuel aux démarches administratives et professionnelles

Axe d'intervention n° 3 : Aire d'Accès aux Droits

Descriptif :

- Rendez-vous personnels et individuels d'accompagnement aux démarches administratives numériques ou papier (CAF, CPAM, Pôle Emploi, Impôts, Assurances, Retraites...) et aux démarches professionnelles (VAE, création d'entreprise, communication).
- Cette action vise à réduire la fracture numérique, à lutter contre la précarité et à favoriser l'émergence d'une activité économique sur le territoire.
- L'animateur adapte son accompagnement au niveau d'autonomie de la personne accompagnée (l'objectif à terme étant de rendre la personne autonome dans ses démarches).
- L'action se déroule au sein de nos locaux, dans les mairies partenaires ou au domicile de la personne demandeuse en cas de mobilité réduite.
- Sur le poste informatique de la personne accompagnée ou sur celui de l'animateur.
- Les interlocuteurs privilégiés de nos animateurs sont les secrétaires de mairies et les assistants sociaux du territoire.
- Les domaines d'intervention s'adaptent aux demandes des habitants.
- En fonction du contexte et de l'intérêt de la personne accompagnée, l'accompagnement peut être relié à une action conjointe avec un partenaire associatif ou institutionnel (CAF, MSA, Centre des Impôts, Pôle Emploi, services du Département, etc.)
- En début d'agrément l'action est proposée de manière itinérante sur 6 communes en 20 heures d'accueil mais tend à se développer.

Public visé :

- Habitants du territoire à partir de 16 ans, manquant de moyens propres (compétences ou matériels).
- Personnes en rupture, à faible mobilité, en situation de fragilité, de précarité sociale ou financière.
- Personnes ayant un projet professionnel déjà en réflexion.

Résultats attendus :	2023
- Favoriser l'Accès aux Droits.	Acquis : 54 permanences
- Augmenter l'itinérance de l'action qui est actuellement de 6 communes / 20h.	NON : interventions sur 5 communes en 2023 Roquesteron, Sigale, Aiglun, Ascros, Pierrefeu 4 communes d'intervention prévue pour en 2024 : (Ascros : relais pris par France Service du Cépage)

- Favoriser l'accès au matériel informatique par le recyclage, le prêt, le don ou la réduction des coûts.	ACQUIS : Reconditionnement de 2 ordinateurs portables mis à disposition du public Un troisième ordinateur est en cours de reconditionnement Sont toujours à disposition : imprimantes, postes informatiques publics, tablettes tactiles, services et conseils informatique (dépannage, maintenance, démarches administratives) Est prévu l'achat d'un ordinateur supplémentaire à disposition du public en 2024
- Développer des partenariats avec les institutions et associations locales.	OUI : RDV mensuel organisé avec le CLIC + invitation des tous les partenaires Accès aux droits sur le Cotech (élus locaux, CLIC, département, habitants impliqués, CCAS, CPTS, DAC, <i>ADMR06, SAMSAH, MSA (en italique : les partenaires invités qui n'ont pas pu venir)</i>)
- Mettre en relation les habitants avec les institutions spécialisées si nous manquons de compétence.	habitants mis en relation avec : MDA, MDDI, CCAA, mairies
- Maintenir le lien et les services de proximité.	oui
Indicateurs retenus pour l'évaluation	
- Nombre de personnes accueillies.	28 (dont 22 de +60 ans)
- Nombre de situations administratives résolues.	51
- Age et typologie des personnes accueillies.	Essentiellement des retraités de plus 60 ans, sur l'accès aux droits et le manque de compétence en informatique pour réaliser les demandes
- Taux de fréquentation des personnes accueillies.	Les habitants sont venues 1 à 5 fois selon la demande ou l'accompagnement informatique
- Typologie des demandes.	Accompagnement informatique, avis d'imposition, aide au logement, création de profil pour France Connect, demande d'état civil (demande principale), pièce d'identité, caf, chèque emploi service, demandes hors champs.

- Nombre et nature des partenariats établis.	6, avec des partenaires sociaux (relais d'information / relais de publics / traitement conjoint de certains dossiers)
- Nombre de postes informatiques transmis au public.	2 postes supplémentaires pour le public
Réalisation / échéancier	
Année 2022	
- Participation à la banque du numérique	Non
- Montée en compétences du référent de l'Aire d'Accès aux Droits.	Oui
- Développer les partenariats et trouver des interlocuteurs privilégiés au sein des institutions (A20 CAF...)	En cours
- Augmentation du nombre de lieux d'accueil (itinérance).	Non
Année 2023	
- Mise en lien avec les recycleries ou repair'cafés.	Oui, participation au Repair'Café des Fines Roches à Roquesteron, à développer en 2024

Action 7 : Ateliers de médiation numérique

Axe d'intervention n° 3 : Aire d'Accès aux Droits

Descriptif :

- Rendez-vous collectifs et parfois intergénérationnels (jeunes/séniors) de transmission de savoirs connectés et informatiques.
- Cette action vise à réduire la solitude, la fracture numérique, à lutter contre la précarité et à favoriser l'autonomie.
- L'animateur adapte son accompagnement au niveau d'autonomie du groupe de participants.
- L'action se déroule au sein de nos locaux ou dans les mairies partenaires.
- Sur les postes informatiques, tablettes ou smartphones des personnes accompagnées.
- Les thèmes des ateliers s'adaptent aux demandes des habitants (Word, Excel, Photoshop, prise en main

des outils numériques, prévention relative aux dangers du net, envoi de mail...).

Public visé :

- Habitants du territoire.
- Personnes en situation de perte d'autonomie ou de rupture sociale.
- Jeunes en quête d'utilité sociale.

Résultats attendus :	2023
- Mettre en lien les habitants et valoriser/renforcer leurs compétences.	OUI : 10 ateliers autour de l'informatique ont été mis en place. 13 usagers présents tout au long de cette série d'ateliers (20 participations au total) Questions sur ; usages courants, dépannage, bonnes pratiques, sécurité des données, gain d'autonomie avec les outils informatiques, Échanges et discussions de sensibilisation et prévention autour des outils numériques, lutte contre l'illectronisme
- Permettre des échanges intergénérationnels.	OUI : partage des compétences et connaissances pratiques, ateliers contribuant à réduire la fracture numérique, à lutter contre l'illectronisme et à permettre une participation plus active à la société numérique moderne
- Renforcer l'autonomie des participants et leur confiance en soi.	ACQUIS pour une partie du public impliqué
- Développer le bénévolat des jeunes.	Participation d'un bénévole à hauteur de 30h sur l'année, sur la série d'ateliers informatiques
Indicateurs retenus pour l'évaluation	
Participations	20 participations
- Age et typologie des participants.	13 participations de personnes seniors de + de 60 ans
- Nombre de participants par atelier	1 à 4 personnes par ateliers

- Typologie des demandes.	Questions d'usage courant, résolution de problèmes techniques du quotidien ou plus généralement des réponses aux questions d'utilisation des outils numériques et multimédia (ordinateur, tablette, smartphone, périphériques, objets connectés...). Echanges et discussions de sensibilisation et prévention autour des outils numériques. Conseils sur les bonnes pratiques et les usages d'Internet pour assurer une navigation sécurisée, la protection des données personnelles, la sécurisation des mots de passe et des transactions bancaires sur le Web. Réduction de la fracture numérique, lutte contre l'illectronisme, participation plus active à la société numérique moderne
- Implication des jeunes dans la solidarité au travers du projet	NON
- Autonomie du public avec l'outil informatique	Acquis pour une partie du public impliqué
Réalisation / échéancier	
Année 2022	
- Mise en place d'ateliers mensuels + appel à projet relatif à l'innovation en matière de perte d'autonomie.	En plus des 10 ateliers organisés : accompagnement régulier (hebdomadaire) du public par notre référent Accueil / Accès au droit
Année 2022-2023	
- Co-construction de l'appel à projet porté par la SISA prévention relative à l'usage intensif des écrans > intervention dans les écoles du territoire.	1 action autonome de notre EVS (école de St Pierre : prévention écran / jeux vidéo)
Année 2023	
- Acquisition d'un véhicule favorisant l'itinérance des actions de médiation.	Acquis

Action 8 : Création d'un Espace Jeunes (12-17 ans)
Axe d'intervention n° 4 : Aire Enfance-Jeunesse
Descriptif : Phase de conceptualisation : - Ecrire un projet Jeune avec les différents acteurs du territoire et de la jeunesse. - Travailler à obtenir un agrément « Jeunesse et Education Populaire ». - Développer un partenariat nouveau avec le Centre Social de l'Epi dont le contexte est similaire. - Sonder les volontés politiques et trouver de nouveaux partenariats (opérationnels et financiers).

- Penser une mutualisation des ressources avec les partenaires.
- Travailler à l'obtention d'un véhicule et d'un local pour ouvrir l'accueil à un maximum de jeunes.
- Impliquer les 18-25 ans dans cette réflexion.

Phase de réalisation :

- Proposer un lieu qui leur soit destiné et dans lequel ils pourront élaborer des projets collectifs.
- Accompagner les jeunes dans le montage de projets collectifs : séjours, activités, sorties...
- Proposer une organisation qui permette l'accueil des jeunes de tout le territoire d'intervention (itinérance et/ou ramassage).

Public visé :

- Adolescents de 12 à 17 ans et jeunes de 18 à 25 ans de l'ensemble du territoire d'intervention.

Résultats attendus :	2023
- Fidéliser un groupe de jeunes acteurs et moteurs de l'action.	Non acquis
- Permettre une réflexion sur l'offre (culturel et éducative) faite aux jeunes et les moyens mis à leur disposition pour leur réussite.	2 réunions de travail ayant pour conclusion que sans locaux ni animateur dédiés, le projet ne pourra pas avancer
- Permettre une mixité des jeunes des collèges de Puget-Théniers et de Saint Martin-du-Var.	Non acquis
- Favoriser la mise en place d'une veille des plus âgés vers les plus jeunes.	Non acquis
- Développer un partenariat avec les mairies sur la question des jeunes et de la prévention.	Non acquis
- Développer une offre de services via les associations sportives et culturelles du territoire.	Non acquis
Indicateurs retenus pour l'évaluation	
Phase de conceptualisation :	
- Nombre et nature des partenariats.	/
- Implication des jeunes dans l'élaboration des projets.	/
Phase de réalisation :	
- Nombre de jeunes inscrits.	Aux ateliers intergénérationnels : 8 jeunes de 12 à 17 ans
- Âge et villages des jeunes inscrits.	Sigale, La Penne, Aiglun, Sallagriffon

- Récurrence de fréquentation des jeunes.	Pas de récurrence
- Nature des actions mises en place.	Rando, cuisine, LEGO, jardin
- Evolution de l'autonomie des jeunes.	/
- Implication des jeunes dans la vie de l'association.	/
Réalisation / échéancier	
Semestre 1- 2022 :	
- lancer les réflexions collectives et l'écriture du projet Jeune	Partenariat en cours de réflexion avec les centres sociaux du territoire CCAA pour l'embauche mutualisée d'un animateur jeune
- Recherche de partenariats et de financements.	Avec les CS et la CAF
Semestre 2- 2022 :	
- Trouver un ou des lieux d'accueil	/
- Achat d'un véhicule	Acquis en 2022
- Mise en place d'un RDV hebdomadaire + 1 sortie mensuelle	/

B. Evaluation du fonctionnement

Voici la synthèse de l'évaluation selon le référentiel commun aux structures de l'animation de la vie sociale :

Une structure...



- Accessible aux habitants
- A l'écoute des besoins des personnes & des partenaires
- Capable de mettre en valeur les compétences des habitants
- Compétente pour mettre en place des espaces de démocratie participative
- Réactive & créative dans la mise en place d'actions & solutions innovantes & adaptées
- Organisée et disposant d'une gestion saine
- En cours de professionnalisation
- Soucieuse de prendre soin de ses salarié·es et de ses bénévoles
- Capable de répondre aux attentes des politiques publiques et des financeurs

Mais...

- Qui manque de moyens humains et financiers pour répondre à l'ensemble de son territoire d'intervention
- Qui n'arrive pas encore à proposer une action claire pour la jeunesse
- Qui ne met pas suffisamment de moyens sur la communication externe
- Dont l'utilité est encore mal comprise par beaucoup d'habitants
- Dont le potentiel social est encore mal connu de certains élus



V. Le projet social 2025-2028

A. Les priorités repérées

A la croisée des différents constats énoncés, des différents besoins exprimés, voici ce qui a été mis en ordre de priorité pour notre structure :

Issu des projets de territoire :

- L'accès aux droits
- L'accès aux soins et aux professionnels spécialisés
- La prévention sanitaire et sociale
- L'accompagnement à la parentalité
- La prévention liée à l'usage intensif des écrans au sein des familles
- La prévention en matière de perte d'autonomie
- La lutte contre la fracture numérique
- La lutte contre l'isolement
- Le développement des modes d'accueil petite enfance et accueils périscolaires
- L'accès aux loisirs (culture et sport) pour tous les âges
- La mobilité à l'intérieur du territoire et vers pôle d'attractivité
- La communication entre les acteurs
- L'accès à des locaux adaptés
- La préservation de notre environnement
- La préservation et la promotion du patrimoine culturel
- L'accès à la formation et à l'emploi pour les jeunes et pour les parents
- La solidarité et la cohérence de territoire
- Le développement d'un tourisme éco-responsable source d'activité économique
- La transition énergétique

Issu des partenaires sociaux :

A court terme

- **Développer la présence de partenaires** sociaux, juridiques, spécialistes en tous domaines, pour apporter + de services sur le territoire avec la mise en place de permanences au sein de locaux adaptés et équipés (bureau confidentiel, imprimante, réseau, etc.). Il s'agirait également d'assurer la coordination et la communication liée à leur présence.
- **Assurer des temps d'accueil par la référente famille** afin de répondre individuellement aux besoins exprimés par les familles, qu'il s'agisse de questions budgétaires, numériques, de formation, de loisirs, de départ en vacances, de problématiques parentales, etc.

Ouvrir la porte d'un espace dédié aux familles pour les accompagner sur des besoins particuliers ou leur permettre de rencontrer des spécialistes, avec :

> en fil rouge : la question de la précarité

> et comme méthode : les compétences et la parole des familles en origine de toute décision & stratégie.

A moyen et long terme

- Développer la Ludotroc en véritable **ludothèque** (via un agrément CAF) donnant ainsi la possibilité d'emprunter un stock de jeu, de former un animateur sur le poste de ludothécaire, de continuer de travailler la question du lien à travers le jeu.
- **Développer les modes d'accueil enfance** (augmenter le volume horaire des structures péri et extrascolaires actuelles) **et petite-enfance** (réfléchir à des options alternatives et solidaires du type crèches parentales en favorisant les accueils en extérieur et en respect avec l'environnement).
- **Accompagner la scolarité à travers un CLAS.**
- **Développer l'offre de formation sur le territoire.**

Développer l'accès aux loisirs, à la culture, à la réflexion à travers différents types d'ateliers.

Issu des parents :

(Capture du taux de réponses positives – questionnaire envoyé en juillet 2023)

Quelles seraient vos attentes / que pourrions nous faire qui vous serait utile ?

- ☒ Développer des activités culturelles et sportives **75 %**
- ☒ Développer des modes de garde pour faciliter l'équilibre vie de famille / vie professionnelle **56 %**
- ☐ Organiser des moments sympas dédiés au lien enfant/parent **22 %**
- ☐ Vous mettre en lien avec des partenaires compétents (CAF, CPAM, impôt, antenne de justice, etc.) **25 %**
- ☐ Vous accompagner pour trouver des solutions quand vous rencontrez des difficultés **37 %**
- ☐ Vous permettre de partager votre expérience de parents avec d'autres parents **12 %**
- ☒ Accompagner votre enfant dans sa scolarité **50 %**
- ☐ Vous accompagner sur des questions de parentalité **15 %**
- ☐ Vous accompagner sur des questions de budget ou de logement **25 %**

Une autre attente ou idée à laquelle nous n'avons pas pensé :

Votre réponse

- Faciliter les transports + transports scolaires
- Informer sur les démarches liées au handicap
- Proposer de la prévention santé
- Améliorer la communication globale
- Proposer des sorties et activités ado

B. Les axes d'intervention

Dans une logique de continuité, les axes d'intervention du Centre Socioculturel restent les mêmes que ceux proposés en 2024.

De plus, les actions familles étant à peine initiées, nous préférons conserver la stratégie engagée. Il nous semble prématuré d'en bouger les lignes.

Axe d'intervention n° 1	Objectifs généraux
AIRE DE LIENS	Rompre l'isolement en milieu rural en prenant soin des liens intergénérationnels, inter-villages et familiaux.
	Lutter contre la précarité en proposant un lieu ressource, de rencontres, de transmission et de promotion de la solidarité.
	Proposer des actions d'animation de la vie locale pour tous les âges et centres d'intérêt.
	Accompagner la parentalité par des actions de prévention, d'éveil à la curiosité et d'animation.

Axe d'intervention n° 2	Objectifs généraux
AIRE D'INITIATIVES	Accueillir, accompagner et favoriser l'émergence d'envies et d'initiatives.
	Valoriser les compétences des habitants et leur capacité d'investissement dans leur environnement.
	Mettre en réseau la vie associative du territoire pour favoriser une cohérence globale des actions locales et accompagner les dynamiques.
	Développer des outils destinés à la pérennisation des actions locales.

Axe d'intervention n° 3	Objectifs généraux
AIRE D'ACCES AUX DROITS	Améliorer l'accès aux services et aux droits pour la population et lutter contre la fracture numérique.
	Accompagner les habitants dans leurs démarches administratives et professionnelles en s'adaptant à leur niveau d'autonomie.
	Maintenir et développer un partenariat étroit avec les professionnels de santé et les acteurs sociaux et médicosociaux pour favoriser la prise en charge globale de l'utilisateur.
	Accompagner la création d'emploi ou d'activité professionnelle sur le territoire.

Axe d'intervention n° 4	Objectifs généraux
AIRE ENFANCE-JEUNESSE	Développer l'offre de service en modes d'accueil sur le territoire en lien avec les familles et les partenaires dans les valeurs de l'éducation populaire et de l'éducation positive.
	Impliquer les familles dans le pilotage d'actions à destination de leurs enfants.
	Mettre en place des actions de loisirs culturels et sportifs à destination des jeunes.
	Accompagner les jeunes dans le montage de projets collectifs et citoyens.

Notre organisation interne prévoit une grande transversalité des actions.

Les 3 Co-référents Accueil et la Référente Famille travaillant collectivement à la cohérence des différents projets, dans une logique d'accompagnement global des habitants.

La mission Accueil est pensée sous forme de permanences, dans des lieux fixes mais également hors les murs, au cours d'actions collectives.

Cette mission d'accueil est répartie entre 3 Co-référents Accueil, selon 3 volets distincts et complémentaires :

- Le volet « accès aux droits, à la santé et à la culture »
- Le volet « projet et information »
- Les volet « vie associative »

C. Les actions

Pour répondre aux objectifs fixés ci-haut, le Centre Socioculturel (CS) Bulle d'Aires propose 8 fiches actions, pensées de manière à permettre la transdisciplinarité et le travail en collaboration :

Action 1 : Animation locale
Axe d'intervention n° 1 : Aire de Liens
Activités - Ateliers intergénérationnels sur des thématiques choisies par les habitants - Mise en place d'activités culturelles (ateliers, spectacles, rencontres, visites) à destination de tous les publics - Mise en place d'une ludothèque itinérante : travailler un projet collectif avec les habitants et partenaires (médiathèque, orthophoniste, enseignants, etc.) pour déposer une demande d'agrément. Modalités - Par le biais de nos compétences internes, celles de nos partenaires ou celles des habitants (dans quel cas, le rôle du CS consiste à repérer ces compétences et à organiser, coordonner un temps d'animation avec ces habitants en vue de valoriser leurs compétences et leur ancrage dans la vie sociale. - Les thèmes et domaines dépendent des compétences disponibles et envie exprimées : sport, culture, jeu, art, cuisine, couture, environnement, science et technologie, média, etc. - A travailler en lien avec l'Aire d'Initiatives. - Une veille est opérée par notre équipe au bénéfice des personnes en situation d'isolement, de fragilité ou de glissement. Le public sénior notamment.
Public visé - L'ensemble des habitants du territoire d'intervention, tous âges confondus
Moyens et ressources mobilisés Moyens humains - Les référents Accueil et Famille du CS - La direction - Les bénévoles d'activités. - Les travailleurs sociaux du territoire. - Les secrétaires de mairie. Moyens matériels - Les infrastructures du territoire. - Les outils de communications de l'association. - Les locaux et le matériel de l'association.
Résultats attendus - Dynamiser le territoire et éveiller à la curiosité. - Permettre des moments de rencontre et de partage. - Favoriser le bien-vivre ensemble et l'esprit d'ouverture à l'autre et au monde. - Développer le maillage partenarial

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nombre de participants. - Typologie d'activités proposées - Nombre de partenaires - Avancement du projet Ludothèque	- Les mercredis - En période de petites vacances scolaires - Sur les événements remarquables du territoire (type fête du PNR, vides greniers, fêtes patronales, etc.)

Action 2 : Accompagnement à la parentalité

Axe d'intervention n° 1 : Aire de Liens

Activités

(En bleu & italique = les actions du projet famille, menées et/ou coordonnées par la référente Famille)

- Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)
- *Ateliers thématiques en famille : éveil, culture, sport, jeux, musique, etc. (demi-journée, journée, mini-séjours)*
- *Les parents Anim' : ouverture de l'accueil de loisirs aux parents pour un temps d'animation en fonction de leurs compétences et envies.*
- *Mise en place d'un Contrat Local Accompagnement Scolaire : montage du projet avec les équipes enseignantes*
- *Actions collectives de prévention ciblées en fonction des besoins exprimés ou ressentis par notre équipe ou par les partenaires*
- *Permanence de la Référente Famille pour des temps de rencontre et d'accompagnement individuel.*
- *Infos Parents : mettre en relation des parents pour un échange de service, type crèche parentale, covoiturage, garde d'enfants ADOmicile, listing des babysittings*
- *Café des aidants familiaux*
- *Aide au départ en vacances*
- *Espace Solid'Aire :*
 - *Mise en place d'actions de lutte contre la précarité alimentaire*
 - *Don et échange de vêtements bébés & enfants, matériel de puériculture, de livres et de jeux*
 - *Machine à laver à disposition en cas de besoins*

Modalités

- Se greffer aux différentes actions en direction des enfants et des familles, de l'école et de la commune (dont médiathèque), pour être identifié comme intervenant social et culturel sur le territoire et en vue de faire émerger les demandes et besoins
- Créer des partenariats entre autres avec les écoles et les médiathèques
- Relayer les informations sociales, culturelles et sanitaires de la vallée, à destination des enfants et des parents, pour que l'espace enfants-parent soit identifié comme un lieu ressources pour les familles
- Rencontrer et coopter les parents pour identifier les parents ressources, susceptibles de proposer une animation en fonction de leurs compétences
- Mettre en évidence les compétences des familles, prévenir les difficultés dans les relations familiales et la parentalité
- Optimiser le poste de référente famille (25h) en permettant une flexibilité des horaires de travail
- Construire des ponts avec les équipes d'animation des ALSH du territoire, en proposant des ateliers à thèmes qui seront aussi ouverts au public
- Utiliser le jeu comme outil de médiation et de remédiation des relations sociales et familiales
- Promouvoir la LudoTroc

Public visé

- Les enfants de tous âges, leurs parents, grands-parents et substituts parentaux.

Moyens et ressources mobilisés

Moyens humains

- Les référents Accueil et Famille du CS
- Les bénévoles d'activités et bénévoles du CA
- Les parents
- Les professionnels de la MSP
- Les partenaires sociaux et associatifs
- Les écoles et médiathèques
- Les mairies

Moyens matériels

- L'espace famille de l'association (salle Féraud - Roquesteron) en lien avec le foyer rural
- Les infrastructures du territoire, dont la MSP

- Les outils de communication de l'association

Résultats attendus

- Être identifié comme centre social et culturel, comme lieu et personnes ressources pour les familles
- Valoriser les compétences des parents et leur implication.
- Développer des actions de prévention dans le cadre éducatif et psycho-social
- Développer le partenariat avec les professionnels de la MSP, les écoles, les médiathèques et les associations
- Développer le lien entre les partenaires et les familles
- Favoriser la solidarité entre les familles

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nb des demandes adressées à la référente famille et à l'ensemble de l'équipe - Nb de visites des parents et des enfants à l'espace parents-enfants et LAEP - Qualité et quantité des projets collectifs et individuels émergents - Nb d'ateliers thématiques réalisés en fonction des demandes - Nb d'initiatives de parents ayant abouti - Nb et nature des partenariats - Nombre de parents nouvellement investis dans le Conseil d'Administration à la suite des ateliers. - Impact de l'action sur les familles	1^{er} semestre 2025 : - Promotion de l'Espace famille - Communication sur les nouveaux services - Mise en place des permanences de la Réf. Famille et des 1^{ères} actions 2nd semestre 2025 : - Montage du projet CLAS - Montage du Café des aidants

Action 3 : Accompagnement des initiatives individuelles à destination collective

Axe d'intervention n° 2 : Aire d'initiatives

Activité

- Accompagner les habitants de la vallée dans le montage de projets à caractère citoyen, solidaire, collectif, culturel ou associatif.
- Mettre en place des temps d'animation permettant la co-construction par la prise de parole de chacun.

Modalités

- Encourager l'autonomie des habitants pour assurer la pérennité des projets
- Favoriser l'émergence des idées et leur réalisation.
- Valoriser les compétences locales en impliquant les acteurs du territoire.
- Développer les liens entre les habitants.
- Permettre une transmission entre les générations.
- Permettre aux habitants de participer au développement de leur environnement.

Public visé

- Les habitants du bassin de vie
- Les parents et futurs parents
- Les enfants et ados de tous âges
- Les aînés
- Les personnes isolées

Moyens et ressources mobilisés

Moyens humains

- Les référents Accueil et Famille du CS
- La direction
- Les habitants bénévoles d'activités.

Moyens matériels

- Lieux d'accueil, outils, matériel informatique, papeterie, photocopieur, consommables, matériel pédagogique, jeux ludiques, mobilier.

Résultats attendus

- Développer l'animation du territoire par et pour les habitants.
- Développer et faciliter les actions citoyennes.
- Développer des projets en partenariat avec les habitants.
- Favoriser l'autonomie des habitants pour assurer la pérennité des projets entrepris.
- Valoriser les compétences des habitants.

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nombre et nature des actions citoyennes. - Evaluation de la fréquentation. - Nombre et nature des partenariats. - Nombre et typologie des soutiens et accompagnements. - Récurrence des actions menées - Reprise des actions menées par d'autres instances - Evolution du niveau d'autonomie des porteurs de projets d'une session à l'autre	- En continu et sur sollicitation.

Action 4 : Mise en réseau de la vie associative

Axe d'intervention n° 2 : Aire d'Initiatives

Activités

- Organisation d'un « P'tit déj' des Asso » (événement inter-asso trimestriel, permettant de rassembler les acteurs associatifs du territoire)
- Co-organisation d'un Forum Annuel des Associations & Initiatives de l'Estéron.
- Création d'outils partagés de coordination et communication inter-asso (agenda, annuaire...).
- Diffusion et partage de ressources et d'informations utiles au fonctionnement associatif.
- Accompagnement des associations dans la réalisation de projets et d'événements.
- Accompagnement des associations sollicitant une aide dans leur structuration.
- Participer au réseau des centres sociaux du territoire CCAA.

Modalités

- Encourager la création et le développement d'associations, la pérennité des activités associatives existantes, la valorisation du bénévolat, l'embauche dans le secteur associatif et la participation citoyenne au sein de la communauté locale.
- Fournir une aide logistique aux associations locales :
 - Lieux d'accueil
 - Prêt de matériel, d'outils, de mobilier
 - Outils de coordination
 - Outils de communication (infographie, photocopie, affichage, diffusion numérique...)
- Cibler les structures, les dirigeants, les membres et bénévoles associatifs, les mairies et les institutions, mais aussi les personnes désireuses de fonder une association sur le territoire

Public visé

- Dirigeants et bénévoles associatifs
- Mairies et institutions

Moyens et ressources mobilisés

Moyens humains

- La Co-référente Accueil volet « vie associative »
- Les autres référents du CS
- La direction
- Les associations partenaires
- Les collectivités

Moyens matériels

- Lieux d'accueil, outils, matériel informatique, papèterie, photocopieur, consommables, matériel pédagogique, jeux ludiques, mobilier...

Résultats attendus

- Aider à la création et au développement de nouvelles associations et initiatives.
- Permettre le maintien des activités associatives existantes.
- Développer des projets associatifs en partenariat avec notre structure et/ou les institutions.
- Valoriser le bénévolat.
- Faciliter l'embauche en milieu associatif.
- Participer à une dynamique collective dans laquelle les citoyens sont davantage actifs et impliqués.

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nombre de partenariats et de nouvelles collaborations établies entre associations - Taux de participation aux événement et réunions (ex: Café des Assos / Forum) :	- En continu et sur sollicitation - Mise en relation avec le forum des associations de Puget Théniers - Développement d'outils en continu avec

- Validation d'un plan d'action et cahier des charges avec les associations partenaires pour confirmer la nécessité de tels outils et garantir leur intelligibilité - Fréquence à laquelle les espaces, les services, le matériel sont utilisés ou mis à disposition. - Mesurer l'utilisation et propositions des services de photocopie, d'infographie, d'affichage, de communication Web, etc.	bilan annuel - Réunion trimestrielle de coordination avec les associations du territoire.
--	--

Action 5 : Accompagnement individuel aux démarches administratives et professionnelles

Axe d'intervention n° 3 : Aire d'Accès aux Droits

Activités

- Permanences d'Accueil itinérantes
- Rendez-vous personnels et individuels d'accompagnement aux démarches administratives numériques ou papier (CAF, CPAM, Pôle Emploi, Impôts, Assurances, Retraites...) et aux démarches professionnelles (VAE, création d'entreprise, communication).
- Réunions de coordination avec les partenaires sociaux du territoire (MDA, SAHSAH, mairies)

Modalités

- Cette action vise à réduire la fracture numérique, à lutter contre la précarité et à favoriser l'émergence d'une activité économique sur le territoire.
- L'animateur adapte son accompagnement au niveau d'autonomie de la personne accompagnée (l'objectif à terme étant de rendre la personne autonome dans ses démarches).
- L'action se déroule au sein de nos locaux, dans les mairies partenaires ou au domicile de la personne demandeuse en cas de mobilité réduite.
- Sur le poste informatique de la personne accompagnée ou sur celui de l'animateur.
- Les interlocuteurs privilégiés de nos animateurs sont les secrétaires de mairies et les assistants sociaux du territoire.
- Les domaines d'intervention s'adaptent aux demandes des habitants.
- En fonction du contexte et de l'intérêt de la personne accompagnée, l'accompagnement peut être relié à une action conjointe avec un partenaire associatif ou institutionnel (CAF, MSA, Centre des Impôts, Pôle Emploi, services du Département, etc.)

Public visé :

- Habitants du territoire à partir de 16 ans, manquant de moyens propres (compétences ou matériels).
- Personnes en rupture, à faible mobilité, en situation de fragilité, de précarité sociale ou financière.
- Personnes ayant un projet professionnel déjà en réflexion.

Moyens et ressources mobilisés :

Moyens humains :

- Le Co-référent Accueil volet « accès aux droits, à la santé et à la culture »
- Les autres référents du CS
- Les secrétaires des mairies partenaires et les élus en lien avec leurs administrés.
- Les partenaires associatifs ayant une expertise ou partageant des projets communs : RSP Pôle d'Appui, CS le Cépage, CS l'Epi, la banque du numérique.
- Les partenaires sociaux : Assistants sociaux du Département ou du CLIC, l'ADMR 06, la CAF, la MSD des Vallées, le SAMSAH.
- Les partenaires privés souhaitant développer leur activité sur notre territoire : ActiCop, mécénats à développer.

Moyens matériels :

- Deux locaux Bulle d'Aires (Sigale et Roquesteron).
- Locaux communaux des mairies partenaires (itinérance).
- 1 ordinateur, 1 imprimante, 1 tablette, 1 connexion internet.

Résultats attendus :

- Favoriser l'Accès aux Droits.
- Favoriser l'accès au matériel informatique par le recyclage, le prêt, le don ou la réduction des coûts.
- Développer des partenariats avec les institutions et associations locales.
- Mettre en relation les habitants avec les institutions spécialisées si nous manquons de compétence.
- Maintenir le lien et les services de proximité.

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nombre de personnes accueillies. - Nombre de situations administratives résolues. - Age et typologie des personnes accueillies. - Taux de fréquentation des personnes accueillies. - Typologie des demandes. - Nombre et nature des partenariats établis. - Nombre de postes informatiques transmis au public.	- Etablissement d'un nouvel outil de recueil des fréquentations partagé (interne à la structure) - Réorganisation de l'itinérance des permanences pour une meilleure couverture

Action 6 : Ateliers de médiation numérique

Axe d'intervention n° 3 : Aire d'Accès aux Droits

Activités

- Rendez-vous collectifs et parfois intergénérationnels (jeunes/séniors) de transmission de savoirs connectés et informatiques.
- Ateliers de prévention liés à l'usage des écrans

Modalités

- Cette action vise à réduire
 - o la solitude
 - o la fracture numérique
 - o la précarité
 - o les risques liés à l'usage intensif des écrans
 - o la dépendance
- L'animateur adapte son accompagnement au niveau d'autonomie du groupe de participants.
- L'action se déroule au sein de nos locaux ou dans les mairies partenaires.
- Sur les postes informatiques, tablettes ou smartphones des personnes accompagnées.
- Les thèmes des ateliers s'adaptent aux demandes des habitants (Word, Excel, Photoshop, prise en main des outils numériques, prévention relative aux dangers du net, envoi de mail...).

Public visé :

- Habitants du territoire.
- Personnes en situation de perte d'autonomie ou de rupture sociale.
- Jeunes en quête d'utilité sociale.

Moyens et ressources mobilisés :

Moyens humains :

- Le Co-référent Accueil volet « accès aux droits, à la santé et à la culture »
- Les autres référents du CS
- Les autres animateurs sociaux en charge du projet d'Accueil
- Les secrétaires des mairies partenaires et les élus en lien avec leurs administrés.
- Les enseignants du territoire avec qui travailler en collaboration.
- Le Service Unité Partenaires Relais CAF
- La CPAM et autres partenaires sociaux

Moyens matériels :

- Deux locaux Bulle d'Aires (Sigale et Roquesteron MSP)
- Locaux communaux des mairies partenaires
- 1 ordinateur, 1 imprimante, 1 tablette, 1 connexion internet

Résultats attendus :

- Mettre en lien les habitants et valoriser/renforcer leurs compétences
- Permettre des échanges intergénérationnels
- Renforcer l'autonomie des participants et leur confiance en soi
- Développer le bénévolat des jeunes
- Sensibiliser aux risques

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nombre de participants par ateliers	A destination des jeunes & des adultes :

- Age et typologie des participants - Fréquence des participations - Typologie des demandes - Implication des jeunes dans la solidarité au travers du projet - Autonomie du public avec l'outil informatique - Impact sur les publics en fonction de leur âge	- Trouver une modalité d'accompagnement plus attractive - Définir une nouvelle itinérance de l'action A destination des enfants : - Définir un nouveau programme de sensibilisation en partenariat avec les enseignants et les familles
--	--

Action 7 : Accueil Collectifs de Mineurs (ACM)

Axe d'intervention n° 4 : Aire Enfance-Jeunesse

Activités

- Accueil de loisirs périscolaire (école de Pierrefeu) matin, midi et soir
 - à Pierrefeu – Salle du Pierrefeutin
- Accueil de loisirs périscolaire intercommunal du mercredi
 - à Pierrefeu – école
- Accueil de loisirs extrascolaire intercommunal d'été
 - à Roquesteron – école

Modalités

- Un projet pédagogique mettant en avant la parole et les idées des enfants, l'éveil et le respect.
- A l'écoute des besoins des familles, les ACM adaptent les horaires d'accueil en fonction de la demande et des ressources.
- Horaires permettant le respect du rythme de l'enfant
- Mise en place d'un accueil adapté à chaque enfant et à ses besoins
- Mise en place d'un accueil spécifique pour les enfants porteurs de handicap
- Agrément Jeunesse Education Populaire obtenu en 2022
- En lien avec les équipes de la CCAA pour la formation des équipes, les projets à dimension inter-vallées.
- En lien avec les équipes enseignantes pour adapter les ACM aux projets dans lesquels les enfants sont impliqués
- A la recherche constante d'un accueil de qualité en cohérence avec l'environnement et le souhait des familles, l'équipe travaille à la mise en place d'un projet de location ou d'acquisition afin de mettre en place un accueil en milieu naturel sur les temps péri et extrascolaires (mercredi et vacances).

Public visé :

- Enfants de 3 à 11 ans pour les accueils périscolaires
- Enfants et jeunes de 3 à 17 ans pour les accueils extrascolaires

Moyens et ressources mobilisés :

Moyens humains :

- La directrice des ACM, référent de l'Aire enfance-Jeunesse
- 2 animatrices au quotidien
- Les autres animateurs du CS
- Les conseillers municipaux des commissions Enfance-jeunesse.
- Le Centre Social l'Epi
- La CCAA.
- Les associations du territoire

Moyens matériels :

- L'école de Pierrefeu et tout son matériel (en partenariat avec les enseignants et la CCAA)
- Le local du Pierrefeutin (en partenariat avec la mairie et la CCAA)
- Le matériel d'activité du CS
- Le véhicule 9 places de l'association

Résultats attendus :

- Permettre l'équilibre vie de famille / vie professionnelle
- Favoriser le respect du rythme des enfants
- Favoriser le lien et le dialogue avec les familles

- Tisser du lien avec chaque enfant et s'assurer du bien-être de tous au quotidien
- Impliquer les collectivités dans le projet de développement des ACM en milieu naturel

Indicateurs retenus pour l'évaluation	Réalisation/échancier
- Nb d'enfants & jeunes inscrits - Âge et villages des enfants & jeunes inscrits - Nature & qualité des actions mises en place - Nb de partenariats	- Sorties organisées les mercredis - Reconstitution du partenariat avec l'Association Les amis de l'Estéron (Le Ranc) pour certains mercredis et l'été - Mise en place du potager pour le périscolaire - Reconstituer les dispositifs « Grandir en Milieu Rural » de la MSA et « L'été culturel » de la DRAC

Action 8 : Joue et découvre

Axe d'intervention n° 4 : Aire Enfance-Jeunesse

Activités :

- Ateliers jeux via la LudoTroc puis la Ludothèque itinérante.
- Ateliers d'éveil pour le tout petit (musique, contes, etc.)
- Ateliers de découverte scientifiques ou artistiques
- Activité sportive

Modalités

- Développer l'offre culturelle et sportive sur le territoire par
 - o Le portage de projet par l'association elle-même lorsqu'elle en a la compétence
 - o Le soutien et/ou coordination d'actions dédiées à chaque public par des acteurs compétents
 - o La mise en relation public/porteur de projet pour une gestion autonome
 - o La formation des équipes pour augmenter les champs de compétences du CS
 - o La demande d'un agrément Ludothèque pour l'association

Public visé :

- Les bébés
- Les maternelles
- Les 6-12 ans
- Les jeunes

Moyens et ressources mobilisés :

Moyens humains :

- Les référents du CS
- Les conseillers municipaux des commissions Enfance-jeunesse.
- Les associations du territoire

Moyens matériels :

- La LudoTroc
- Le véhicule 9 places
- Le financement européen LEADER

Résultats attendus :

- Développer une offre de services via les associations sportives et culturelles du territoire.
- Permettre la coopération des acteurs du territoire
- Développer un partenariat avec les mairies
- Toucher l'ensemble des 0-17 ans
- Fidéliser le public pour assurer la pérennité des actions

Indicateurs retenus pour l'évaluation

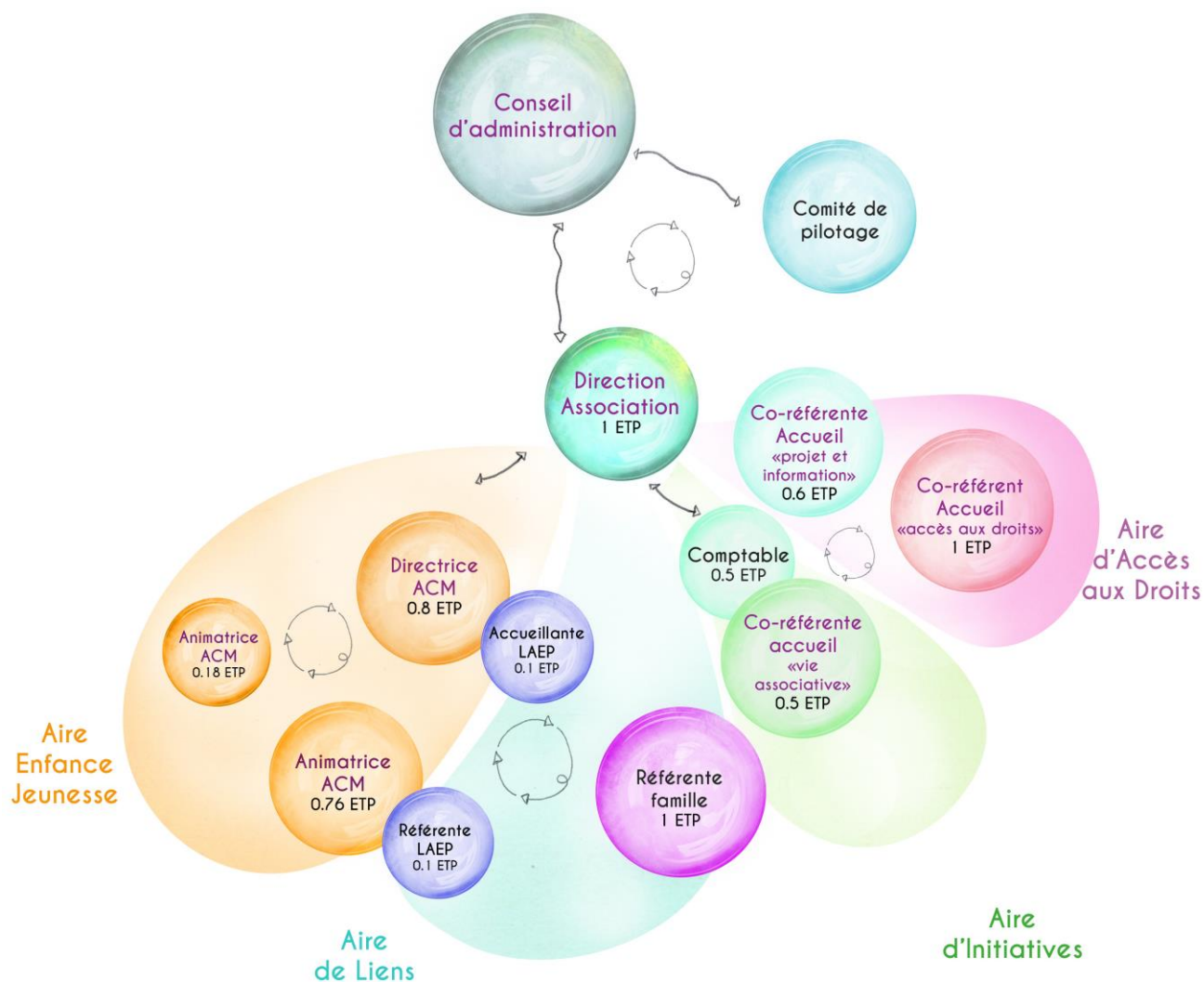
- Nb d'enfants & jeunes inscrits
- Âge et villages des enfants & jeunes inscrits
- Nature & qualité des actions mises en place
- Nb de partenariats

Réalisation/échancier

- Montage du projet LEADER en vue d'obtenir le financement nécessaire
- Montage du projet de Ludothèque

D. Les ressources humaines

Voici l'organigramme 2025, selon les 4 axes d'intervention, faisant apparaître les intentions d'une logique transversale :



FONCTION	ETP
Direction	1
Comptabilité Gestion	0.5
Co-référent·es Accueil	2.1
Référent.e Famille	1
ACM	1.74
LAEP	0.2
TOTAL ETP	6.54

E. Les ressources matérielles

1. Les locaux

Centre socioculturel éclaté et itinérant, notre structure souhaite pouvoir agir en proximité des usagers. Pour ce faire, elle dispose de 4 locaux sur 3 communes différentes, pour des actions bien ciblées :

Le Pierrefeutin

- A Pierrefeu
- Pour les accueils de loisirs périscolaires
- Sous la responsabilité de la directrice des Accueils Collectifs de Mineurs
- En relation avec l'équipe enseignante de Pierrefeu

La LudoTroc

- A Sigale
- Pour les actions Solid'Aires et le pilotage de l'association
- Sous la responsabilité de la directrice de l'association
- En relation avec les habitants du territoire, le CA, les élus et les partenaires

La MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire)

- A Roquesteron (centre du village)
- Pour les permanences d'accès aux droits
- Sous la responsabilité du Référent Accueil
- En relation avec les professionnels de la santé et du social

L'espace Famille (Salle Féraud + foyer rural)

- A Roquesteron (bas du village)
- Pour les actions à destination des familles
- Sous la responsabilité de la Référente Famille
- En relation avec les associations intervenant au foyer rural

2. Le véhi'Bulle



Un véhicule 9 places pour amener les habitants ou les actions sur l'ensemble des 14 villages.

Conduit par notre équipe ou mis à disposition des mairies et partenaires pour favoriser l'accessibilité et la mobilité à l'intérieur du territoire.

F. Les budgets prévisionnels

Le budget prévisionnel 2025 de la structure (CS + LAEP + ACM)

Charges			Produits		
60	Achats	11 943	70	Produits d'activité	163 094
	achats étude et prestations services				
	sorties	2 069		PSEJ périscolaire	5 188
	fourniture non stockable	2 080		PSEJ extrascolaire	5 221
	produits d'entretien	666		PSEL LAEP	4 671
	Pt équipement activités	3 548		PSO périscolaire	6 060
	fournitures administratives	2 000		PSO extrascolaire	2 256
	alimentation	1 581		PSO LAEP	3 618
	autres fournitures			PS AGC	80 764
				PS ACF	27 020
61	Services extérieurs	9 970			
	locations (loyer immeuble)	5 424			
	location mobilier logiciel	1 067			
	entretien et réparations	624		participations usagers périscolaire	23 510
	maintenance	254		participation usagers extrascolaire	4 786
	primes d'assurances	2 531			
	documentation	69			
62	Autres services extérieurs	15 811	74	Subventions d'exploitation	118 441
	honoraires (expert comptable, CAC)	4 243		subventions municipales	3 000
	gestion sociale	2 650		subventions CCAA	50 441
	frais d'actes				
	Intervenant extérieur	500		subventions départementales	20 500
	formation	1 560		subventions régionales	
	publication	1 000		subvention CAF	
	divers (dons...)			subventions état (cncls, ddis)	
	voyage, déplacements	2 500		aide emploi	7 000
	réceptions	369		conférence des financeurs	30 000
	frais postaux	26		msa	7 500
	telecommunication	2 600	75	Autres produits gestion courante	896
	services bancaires (frais de tenue de compte)	62		adhésions	400
	cotisations, adhésions	300		divers	496
63	Impôts, taxes		76	Produits financiers	150
	taxe sur les salaires et formation professionnelle			placements, intérêts...	150
	impôts, taxes et vers assimilés				
64	Charges de personnel	245 032	77	Produits exceptionnels	
	salaires bruts	195 601		produits exceptionnels	
	charges sociales	48 331	78	Reprise	8 283
				reprise sur amortissements	8 283
	autres charges (indemnités, méd, tickets rest...)	1 100		reprise sur provisions	
65	Autres charges gestion courante	500	79	Transfert de charges	1 300
	achats de licences			formation	1 300
	droits d'affiliations			frais deplcmnt hebergement	
	charges diverses	500		salaires	
				Indemn SS	
66	Charges financières			Total des produits	292 164
	intérêts bancaires et agios				
67	Charges exceptionnelles		87	Contributions volontaires	35 000
	charges exceptionnelles				
68	Dotations	8 908		TOTAL GÉNÉRAL	327 164
	dotations aux amortissements	8 908			
	dotations aux provisions				
	Total des charges	292 164			
86	Contributions volontaires	35 000			
	TOTAL GÉNÉRAL	327 164			

Charges			Produits		
60	Achats	1 500	70	Produits d'activité	27 000
	fournitures non stockable	500		PS ACF	27 000
	produits d'entretien	100			
	pt équipements activités	400	74	Subventions d'exploitation	9 800
	fournitures administratives	500		subventions municipales	300
				subventions départementales	4 000
61	Services extérieurs	2 000		conférence des financeurs	4 500
	locations	1 800		MSA	1 000
	entretien et réparation	200			
			75	Autres produits de gestion courante	0
60	Autres services extérieurs	1 700			
	gestion sociale	300	76	Produits financiers	0
	publication	200			
	voyages et déplacements	500	77	Produits exceptionnels	0
	réceptions	300			
	télécommunication	400	78	Reprise	0
63	Impôts et taxes	0	79	Transferts de charges	0
64	Charges de personnel	31 600		Total des produits	36 800
	salaires bruts	26 600			
	cotisations sociales	5 000			
65	Autres charges de gestion courante	0			
66	Charges financières	0			
67	Charges exceptionnelles	0			
68	Dotations	0			
	Total des charges	36 800			

VI. Annexes

L'ensemble des annexes se trouve sur la page du site « projet social » de notre site internet : <https://bulledaires.org/index.php/l-association/projet-social>

Annexe 1 : liste des associations du territoire (source Bulle d'Aires 2021)

Annexe 2 : plaquette des professionnels intervenant au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Annexe 3 : compte rendu du comité technique de l'EVS Bulle d'Aires du 21/09/2022 dédié aux seniors

Annexe 4 : compte rendu du comité technique de l'EVS Bulle d'Aires du 08/06/2023 dédié aux familles

Annexe 5 : diaporama de présentation du comité de pilotage de l'EVS Bulle d'Aires du 25/09/2023

Annexe 6 : fiche action n° 17 de la Convention Territoriale Globale 2023-2026 intitulée « Accompagner l'espace de vie sociale de l'Estéron vers l'obtention d'un agrément de centre social »

Annexe 7 : compte rendu du comité de pilotage de l'EVS Bulle d'Aires du 25/09/2023

Annexe 8 : fiche action n° 10 du schéma départemental de l'autonomie 2022-2026 intitulée « Renforcer le lien social et lutter contre l'isolement »

Annexe 9 : évaluation interne de l'EVS Bulle d'Aires selon le référentiel CAF commun à l'ensemble des acteurs de l'animation de la vie sociale des Alpes-Maritimes, exercice 2023.